

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Humanité et arts

Université de Cergy-Pontoise - UCP

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sabine Duhamel, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanité et arts* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Licence professionnelle Métiers des arts culinaires et des arts de la table
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs
- Master Études européennes et internationales
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Journalisme
- Master Lettres
- Master Management et commerce international
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Sciences du langage
- Master Traduction et interprétation

PRÉSENTATION

Le champ *Humanité et arts* fait partie des cinq champs proposés par l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) structurant son offre de formation.

Le champ de formations *Humanité et arts* regroupe 20 formations universitaires dont cinq mentions de licence (L), six mentions de licence professionnelle (LP) dont quatre évaluées et neuf mentions de master (MA). À ces diplômes nationaux s'ajoutent le diplôme universitaire de technologie (DUT) *Métiers du multimédia et de l'Internet*, un diplôme d'université (DU) en écriture créative et un diplôme d'accès à l'enseignement universitaire (DAEU). Ces formations sont portées par deux unités de formation et de recherche (UFR Lettres et sciences humaines et UFR Langues et études internationales) ainsi que par l'institut universitaire de technologie (IUT).

AVIS GLOBAL

Les formations regroupées dans le champ couvrent de nombreux domaines allant de la géographie au management du commerce international en passant par les langues, les lettres, la communication. Il est parfois difficile de percevoir, dans la plupart des dossiers, l'appartenance au champ.

Dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA), l'UCP a obtenu une école universitaire de recherche (EUR) intitulée « Humanités, création, patrimoine ». Dans ce cadre nouveau, dans lequel se trouve précisée l'orientation scientifique, le champ *Humanité et arts* est devenu majeur au niveau de la stratégie de l'établissement.

La mise en place de l'école universitaire de recherche est présentée par l'établissement comme un des éléments qui va permettre une structuration de l'offre de formation dans ce domaine. La thématique de l'EUR « Humanités, création, patrimoine » peut en effet apparaître suffisamment large pour englober l'ensemble des formations du champ. Il demeure que le positionnement des formations en lien avec le commerce et le management dans cette EUR interroge. La volonté de l'Université de donner un rôle prépondérant à l'EUR est manifeste y compris au niveau du pilotage qui devrait être assuré au sein de cette école. Les dossiers ne permettent pas d'appréhender le niveau d'appropriation de cette démarche EUR par les équipes de pilotage tant des UFR que des mentions. L'objectif ambitieux de l'UCP est de créer une université internationale de recherche. Cette ambition clairement assumée se confronte néanmoins à une autre réalité de cet établissement qui est son caractère d'université de proximité offrant à des publics très diversifiés un accès plus aisé à l'enseignement supérieur. Ce rôle est par ailleurs bien illustré par une offre large de licences générales permettant ainsi à un grand nombre de bacheliers d'avoir accès au premier cycle universitaire. Le défi qui est devant l'établissement est celui de trouver une bonne articulation entre son ambition à devenir, dans un environnement très concurrentiel, une université de recherche de dimension internationale, et sa mission d'université de proximité.

Bien que globalement les dossiers d'autoévaluation des différentes mentions du champ apportent les éléments nécessaires à une évaluation, il apparaît une grande hétérogénéité au niveau de la qualité des dossiers, et, pour un grand nombre d'entre eux, l'absence de données qui auraient été utiles pour procéder à une évaluation plus circonstanciée de la plupart des mentions.

Il convient en premier lieu de souligner que la majorité des formations du champ sont très professionnalisantes et affichent de ce fait un ancrage territorial très fort. Les formations sont proposées en formation initiale et pour bon nombre d'entre-elles en alternance (contrat de professionnalisation et/ou apprentissage). Le positionnement des formations dans leur environnement est relativement bien appréhendé par les différents acteurs. L'offre de licences comme de licences professionnelles répond bien aux demandes territoriales. Elles visent soit la poursuite d'études dans l'établissement ou dans d'autres établissements en ce qui concerne les licences générales, soit l'insertion professionnelle directe en ce qui concerne les licences professionnelles. L'offre de masters est en relation avec le premier cycle et présente des spécificités et même des originalités au sein de la ComUE (communauté d'universités et établissements) Paris-Seine.

Le suivi des étudiants est également au cœur des préoccupations de l'établissement. Celui-ci se traduit d'abord par une réelle progressivité dans les cursus et par un encadrement des équipes pédagogiques de qualité et en adéquation avec le contenu des formations. Cela se traduit également par des dispositifs d'aide à la réussite de qualité et un engagement des enseignants dans ces derniers. En revanche, l'utilisation des

outils numériques est peu développée, en dehors des usages classiques (ENT, plateforme *Moodle*), tout comme l'innovation pédagogique peu présente dans les formations.

La professionnalisation est clairement affichée sur la totalité des diplômes du champ. La place de l'alternance dans les formations de l'UCP est à souligner. Cependant, il est étonnant que les collaborations avec les milieux socio-économiques et culturels soient très variables d'une formation à l'autre et qu'elles soient souvent trop peu explicitées dans les dossiers. Cet effort sur la professionnalisation ne doit pas occulter la place de la recherche en particulier dans l'offre master : l'adossement à la recherche y est très hétérogène, allant d'un adossement fort jusqu'à une absence complète de lien, ce qui est en contradiction avec les textes en vigueur et l'ambition affichée de l'établissement.

Les relations à l'international sont également très variables, elles sont paradoxalement faibles dans les formations naturellement tournées vers l'international.

Le pilotage des formations est également très hétérogène, souvent mal renseigné dans les dossiers, tout comme le fonctionnement et le rôle souvent peu clair des conseils de perfectionnement qui ont cependant le mérite d'exister et d'associer, pour la plupart d'entre eux, des étudiants et des extérieurs.

ANALYSE DÉTAILLÉE

En général, les objectifs des formations, en termes de connaissances et de compétences, sont clairement exposés. Ils sont conformes aux attendus génériques du diplôme. Les métiers et/ou les poursuites d'études sont en général bien renseignés. Sans mettre en cause la qualité des formations, on note cependant trois diplômes pour lesquels certains débouchés indiqués ne sont pas cohérents : la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA), qui indique dans ses débouchés les métiers de l'enseignement, ce qui est en contradiction avec la finalité de la formation ; le master *Métiers du livre* qui annonce des débouchés dans la communication alors que la part des enseignements dédiés à ce domaine est réduite et la licence professionnelle *Métiers des arts culinaires et des arts de la table* qui annonce des débouchés à Bac+5 pour une formation visant l'insertion professionnelle et non la poursuite d'études.

L'Université de Cergy-Pontoise met en avant la spécialisation progressive au sein de ses cursus (licence *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; licence *Histoire* ; licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* - LLCER), les compétences numériques et la pratique des langues sont bien apparentes dans les dossiers sans qu'une politique d'établissement soit explicitement mentionnée.

La quasi-totalité des diplômes incluent des stages de préprofessionnalisation, dès la deuxième année (L2) puis en troisième année (L3) en licence, qui donnent lieu à évaluation (rapport de stage). En revanche, on observe que la mobilité internationale n'est pas très développée y compris dans les formations en langues et/ou tournées vers l'international (*LEA, LLCER, master Traduction et interprétation, master Commerce International*). Dans ces formations, il serait opportun de combiner mise en stage et internationalisation. On peut citer par exemple, la licence *LEA* où le stage effectué entre la L2 et la L3 sur une durée minimale de huit semaines, n'est effectué à l'étranger que par une minorité d'étudiants ce qui soulève la question de l'apprentissage et de la pratique *in situ* de la langue.

Les dossiers n'évoquent que très rarement les pratiques pédagogiques innovantes (hormis en licence *LLCER* ou *Histoire*).

En matière de pilotage des formations, on observe des disparités. Des équipes pédagogiques solides et structurées en accord avec la finalité de la formation et ses objectifs pédagogiques pour les licences de *Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *LEA* ; *LLCER* ; *Lettres* et les masters *Lettres* ; *Métiers du livre et de l'édition* ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Histoire, civilisations, patrimoine* qui sont à la fois bien pourvus en enseignants-chercheurs (EC) en nombre suffisant mais aussi avec des statuts diversifiés (professeur des universités, maître de conférence, assistant temporaire d'enseignement et de recherche) et autres titulaires (PRAG - professeur agrégé, PAST - professeur associé à temps partiel), avec des responsabilités bien distribuées. À l'opposé, certaines formations posent questions quant à la composition et la structuration de l'équipe pédagogique. La LP *Métiers du tourisme et des loisirs* ne comporte aucun enseignant-chercheur dans la composition de l'équipe pédagogique, la LP *Métiers des arts culinaires et des arts de la table* et la LP *Commerce international* n'en comptent qu'un seul. En master, il est à noter que le master *Traduction et interprétation parcours Juridique* est piloté par un PAST et 75 % des intervenants sont des professionnels. Le master *Management et commerce international* bien que décrivant de manière claire la répartition des responsabilités, le pilotage reste fragile car reposant sur un trop petit nombre d'enseignants

permanents. Si les conseils de perfectionnement sont mentionnés dans tous les dossiers ou presque, les informations sont plus ou moins fournies. Absent du dossier du master *Traduction et interprétation* parcours juridique, huit mentions précisent seulement que le conseil « se réunit une fois par an ». Parfois le conseil est confondu avec un comité de pilotage ou pédagogique (master *Journalisme*), parfois il est dit explicitement que les étudiants ne sont pas associés au conseil (LP *Métiers du commerce international*).

Si l'articulation des formations au monde socio-économique est très bien valorisée, l'articulation des formations à la recherche est très inégale. Si certaines mentions de licence proposent de l'initiation à la recherche, *a contrario*, certains masters ne sont pas adossés à un laboratoire de recherche (MA *Traduction et interprétation*, MA *Journalisme* et MA *Management et commerce international*). Dans d'autres masters, les liens avec la recherche sont en revanche très bien valorisés (master *Lettres*, master *Histoire*, master *Métiers du livre*).

Il est regrettable que dans un trop grand nombre de dossiers, les données quantitatives (effectifs et leurs variations, origine des étudiants, devenir des diplômés et leur insertion professionnelle) font défaut, ce qui ne permet pas de donner un avis suffisamment circonstancié sur l'autoévaluation réalisée par les porteurs de formation. Le dossier d'autoévaluation de l'établissement fait mention de l'existence d'un observatoire de la vie étudiante mais aucun tableau émanant du dit service n'est fourni dans un dossier.

POINTS D'ATTENTION

Plusieurs formations méritent une attention particulière du fait le plus souvent d'un nombre insuffisant voire d'une absence d'enseignants-chercheurs impliqués dans l'équipe pédagogique et/ou d'une dimension recherche peu présente voire absente des dossiers présentés, ceci expliquant en partie cela.

La LP *Métiers du tourisme et des loisirs* n'affiche aucun enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique ce qui est très problématique pour une formation qui se veut universitaire.

La LP *Métiers du commerce international* intègre un seul enseignant-chercheur dans le fonctionnement de la formation, ce qui est très insuffisant pour une formation universitaire. De plus, plusieurs dispositifs font défaut comme l'absence de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants qui ne participent pas plus à un conseil de perfectionnement.

La LP *Métiers de la communication : chargé de communication* présente un taux d'insertion trop faible pour une formation de ce type. Les causes du taux d'insertion faible qui sont annoncées dans le dossier ne sont pas analysées et amènent de multiples questionnements sur la formation en particulier sur le caractère réellement professionnalisant de cette formation ou encore sur son positionnement par rapport aux attentes des secteurs économiques concernés. Des informations plus précises relatives au devenir des étudiants et à l'insertion professionnelle de ces derniers apporteraient des réponses à ces questions.

Le master *Management et commerce international* non seulement est pauvre en enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique mais surtout il ne présente aucun adossement à un laboratoire de recherche ce qui est un problème majeur pour ce niveau de formation.

Le dossier d'autoévaluation très succinct et de fait très lacunaire, du master *Traduction et interprétation* ne permet pas une évaluation circonstanciée de cette formation, qui, de plus, présente deux faiblesses importantes. En effet, deux problèmes majeurs ressortent de la consultation des éléments fournis : l'absence d'adossement à la recherche qui résulte d'un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs impliqués dans l'équipe pédagogique et un faible niveau d'internationalisation de la formation.

Le master *Journalisme*, dont la vocation affirmée est d'être très professionnalisant, se caractérise lui aussi par une faiblesse très forte de la dimension recherche et une absence d'adossement à un laboratoire, éléments indispensables pour un master universitaire.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence de *Géographie et aménagement* est une formation en trois ans permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences en relation avec les différents domaines de la géographie. Cette formation organisée par le département de géographie au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et sciences humaines se veut largement orientée vers les secteurs de l'aménagement et de l'urbanisme, elle permet une insertion directe ainsi qu'une poursuite d'étude en master. Elle ouvre également aux métiers de l'enseignement. Elle est également accessible en première année (L1) aux étudiants inscrits en licence d'*Histoire* grâce à un tronc commun partagé entre ces deux licences.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence de <i>Géographie et aménagement</i> permet aux étudiants d'acquérir les savoirs et les savoir-faire académiques fondamentaux de la discipline, en restant ouverte sur les autres disciplines de sciences humaines et sociales. Cette licence met un accent particulier sur les aspects de l'aménagement et de l'urbanisme sans négliger les autres domaines de la géographie.</p> <p>Il est fait une place aux concepts et aux acquis théoriques mais aussi à l'acquisition de compétences dans le domaine technique notamment en géomatique. Cette formation permet une insertion professionnelle directe dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme ainsi que la poursuite d'étude en master y compris ceux proposés par le département de géographie de l'Université.</p> <p>L'évocation des débouchés reste trop succincte et générale dans le dossier fourni par l'établissement.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le recrutement est essentiellement local mais est très hétérogène. La formation participe ainsi à l'offre de proximité d'accès à l'enseignement supérieur.</p> <p>L'équipe pédagogique précise que des liens sont noués avec des établissements secondaires et animés par un coordinateur, sans davantage de détails dans le dossier.</p> <p>Bien que des partenariats avec des collectivités territoriales et des EPCI (établissement public de coopération</p>

intercommunale), sont évoqués, le dossier ne précise pas réellement la nature et les objectifs de ces partenariats.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la licence est de très bonne qualité. Elle combine des savoirs et des savoir-faire qui relèvent des approches académiques du champ disciplinaire mais aussi des potentialités d'applicabilité dans des domaines professionnels variés.

Le parcours est spécifiquement géographique à partir de la deuxième année (L2).

Les documents de présentation sont clairs et bien construits.

Les seules incertitudes ou imprécisions concernent ce qui est renseigné en tant que pédagogie de projet et d'ateliers. Il est difficile de déterminer à la lecture du dossier s'il s'agit d'un projet de recherche documentaire ou d'un travail concret nécessitant une immersion territoriale auprès d'un ensemble d'acteurs. Le dossier fourni par l'établissement évoque des exercices de mise en situation par des ateliers en patrimoine mais ne donne pas d'exemple concret et n'en définit pas les modalités.

Les langues vivantes sont enseignées tout au long du cursus, et la possibilité de passer le TOEIC (*Test of English for International Communication*) est offerte aux étudiants. La formation prévoit également un stage obligatoire entre la L2 et la troisième année (L3), montrant ainsi un très important travail de préprofessionnalisation de la part de l'équipe pédagogique.

Les expériences des étudiants à l'étranger restent limitées, du fait notamment, selon le dossier, des faibles revenus des étudiants et de leurs familles.

Pilotage

La licence de *Géographie et aménagement* de Cergy est pilotée par un directeur des études et des référents qui sont élus ou nommés.

Le dossier évoque la faiblesse de l'équipement et des capacités d'accueil en matière de formation de qualité sur des machines et des instruments notamment informatiques, ce qui impacte la qualité de la formation qui vise à transmettre des savoirs et des savoir-faire en géomatique.

La présentation des modalités de contrôle des connaissances est claire et de qualité.

Le dossier reste peu précis sur la présentation du fonctionnement du conseil de perfectionnement et sur la suite de ses travaux.

Dans tous les cas, les moyens numériques mis à disposition par l'équipe pédagogique pour les étudiants semblent être de très bonne qualité.

Résultats constatés

Le dossier ne présente pas de données quantitatives sur la réussite et la poursuite d'études des étudiants diplômés de licence. Il explique que l'observatoire de l'Université ne propose que des résultats trop partiels pour être réellement exploitables. La majorité des étudiants diplômés poursuivent vers un master, sans davantage de précision sur le type de master suivi et sur l'établissement d'accueil de ces étudiants.

Le dossier ne présente pas non plus de données suivies sur les effectifs des années universitaires précédentes, ce qui complique la réalisation d'une analyse circonstanciée des résultats.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une licence très bien conçue, offrant une palette d'enseignements précis et de qualité.

- Un engagement évident de l'équipe pédagogique.
- Un effort pour développer des expériences pédagogiques.
- Un stage obligatoire.

Principal point faible :

- Une ouverture à l'international peu développée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les principaux défis auxquels doivent répondre l'équipe de formation sont d'une part la nécessité d'adapter le contenu et la progression pédagogique à un public au niveau très hétérogène, et d'autre part, la nécessité de renforcer l'ancrage disciplinaire (et donc préprofessionnalisant) de la formation, comme le réclament les étudiants, sans perdre son ouverture vers les autres sciences humaines et sociales.

Même si beaucoup de travail est déjà effectué en ce sens, il serait nécessaire que les responsables de la formation poursuivent leur effort de promotion de l'offre de formation et des débouchés de la filière géographie-aménagement, afin de garantir des effectifs viables.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence d'*Histoire* de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) est une formation généraliste en trois ans permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences pour une insertion professionnelle, une poursuite d'études en master et dans les formations aux métiers de l'enseignement. La spécialisation est progressive avec trois parcours distincts à partir de la deuxième année (L2) : *Histoire et patrimoine*, *Histoire-géographie* et *Édition et communication* (anciennement *Journalisme, édition et communication*).

La licence est ouverte en formation initiale et continue.

ANALYSE

Finalité

La licence d'*Histoire* se spécialise progressivement, trois parcours sont mis en place à partir de la deuxième année (L2). Ils comportent des enseignements disciplinaires et des enseignements d'ouverture qui ont pour objectif d'étendre les champs de connaissance des étudiants, l'acquisition de méthodes et d'aptitudes (autonomie, sens critique, maîtrise de l'oral, maîtrise de l'anglais) et l'obtention de compétences numériques.

Des plaquettes qui précisent les objectifs sont distribuées lors de la journée porte ouverte (JPO), de salons, de semaines d'intégrations et sont consultables en permanence sur le site de l'UCP et sur celui du département d'histoire.

La licence vise la poursuite d'études, plusieurs débouchés sont possibles à l'UCP :

- en sortie de L2, une licence professionnelle *Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti*.
- en sortie de troisième année (L3), cinq mentions de masters dont une mention *MEEF* (master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*).

Les étudiants peuvent également poursuivre dans les IEP (instituts d'études politiques), les écoles de journalisme ou les instituts de préparation à l'administration générale (IPAG).

Ils sont informés à l'occasion de conférences métiers, de journées master et sont accompagnés dans le cadre du projet professionnel de l'étudiant en licence (projet intégré au cursus).

Positionnement dans l'environnement

La licence s'effectue dans le département de géographie et d'histoire, l'une des deux composantes avec le département de lettres de l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres et sciences humaines. Des relations existent avec l'IEP de Saint-Germain-en-Laye et L'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) de Cergy, mais sont peu détaillées dans le dossier fourni par l'établissement.

Le positionnement de la formation dans l'environnement régional (ou même national) n'est pas précisé.

Le stage obligatoire en troisième année (L3) représente le seul élément de professionnalisation identifié. Les contacts et interactions entre la formation et l'environnement socio-économique sont limités.

L'articulation avec la recherche se fait principalement par le biais des enseignants-chercheurs (EC) membres des laboratoires AGORA (Laboratoire de recherche, civilisations, identités culturelles, textes et francophonies) et MRTE (Laboratoire de géographie, mobilités, réseaux, territoires, environnement) et les JE (journées d'études). La participation à un atelier d'écriture aux archives départementales, une formation à l'histoire orale et la possibilité de faire un stage d'archéologie (site de Genainville) complètent le dispositif.

Les étudiants peuvent bénéficier des accords Erasmus noués par l'UCP et d'accords avec plusieurs universités du Québec. La mobilité concerne une dizaine d'étudiants par an, entrants et sortants confondus.

Organisation pédagogique

Après un tronc commun histoire-géographie au semestre 1 de première année de licence (L1), la spécialisation est progressive, en fonction des parcours choisis. La formation s'adresse à un public en formation initiale mais elle est ouverte à la formation continue (un à trois étudiants en moyenne par an).

Le projet professionnel est intégré au cursus au second semestre (S2), dans le cadre d'un travail d'équipe et l'évaluation est à la fois collective et personnelle. En L3, un stage de mise en situation professionnelle de quatre semaines est obligatoire et il fait l'objet d'une évaluation écrite et orale. Soutien à l'engagement professionnel (atelier de rédaction de curriculum vitae - CV, entretien d'embauche).

Un module « engagement étudiant » permet de valider en crédits européens (ECTS) l'engagement (électif, associatif, etc.) des étudiants.

Une attention particulière est portée à la formation en langues étrangères. Les cours d'anglais sont obligatoires. L'accent est mis sur cette langue tout au long du cursus (passage obligatoire du TOEIC - *Test of English for International Communication*, les frais d'inscription sont pris en charge par le département). Ce choix est clairement assumé et fait sens.

Le numérique est présent sous des formes traditionnelles (certificat informatique et internet, environnement numérique de travail, utilisation de la plateforme *Moodle*) sauf dans le parcours *Journalisme, édition, communication* où il fait l'objet d'un cours dédié.

Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place en L1, il comporte des cours de mise à niveau et un accompagnement personnalisé (tuteurs étudiants et enseignants).

Pilotage

L'équipe pédagogique des titulaires est réduite et ne comporte pas de professeurs dans toutes les disciplines historiques. La distribution des rôles n'est pas documentée.

Une directrice de licence pilote la formation. Le pilotage est commun avec la licence de *Géographie et aménagement* pour les segments du cursus concernés (S1, parcours *Histoire-géographie*). Un Conseil de perfectionnement se réunit tous les ans.

Les modalités d'évaluation sont classiques.

Résultats constatés

Les effectifs de la licence sont en augmentation régulière en L1. On observe cependant une chute importante d'effectifs entre la L1 et la L2 (effectifs réduits de moitié) puis une nouvelle chute importante des effectifs entre la L2 et la L3.

La réduction de moitié entre L2 (85) et L3 (41) en 2017-2018 interroge. Le nombre total d'inscrits en L3 était de 55 en 2016-2017 et de 58 en 2015-2016. Ces chiffres laissent présager un fort taux d'échec ou un défaut d'attractivité de certains parcours (huit étudiants seulement dans le parcours *Histoire et patrimoine* en L3 en 2017-2018).

Il n'y a pas d'informations disponibles sur le devenir des diplômés dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'anglais obligatoire et des efforts pour améliorer le niveau de langue des étudiants.
- La passerelle vers une licence professionnelle en fin de L2.
- Un suivi attentif du projet professionnel.

Principaux points faibles :

- Une inscription de la formation dans son environnement peu claire.
- L'érosion des effectifs et chute brutale entre L2 et L3 en 2017-2018 à analyser.
- Articulation licence-master peu lisible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Des dispositifs d'aide spécifiques ont le mérite d'exister mais ils ne sont probablement pas suffisants au vu de la réduction du nombre des étudiants qui poursuivent leurs études de licence en *Histoire* sur le site de Cergy.

De surcroît, la réduction des effectifs des inscrits, significative en 2017-2018 en L3, devrait induire une réflexion globale sur le positionnement de cette licence dans l'environnement en particulier local et régional.

Il serait également utile de s'interroger sur le manque d'attractivité en L3 ainsi que sur la pertinence des trois parcours mis en place, eu égard aux effectifs très déséquilibrés entre les trois.



LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) est une formation pluridisciplinaire et professionnalisante qui implique la maîtrise de deux langues étrangères et des cultures correspondantes. Les combinaisons de langue offertes sont anglais/espagnol ; anglais/allemand ; anglais/japonais ; anglais/chinois.

Elle permet une professionnalisation précoce des étudiants, dès la deuxième année (L2), en proposant une pré-spécialisation dans cinq parcours différents : *Commerce international*, *Culture et tourisme*, *Traduction*, *Médias et sociétés dans le monde*, *Enseignement*. Un stage en entreprise (en France ou à l'étranger, de deux mois minimum) est obligatoire en fin de L2.

ANALYSE

Finalité

Les finalités exposées sont claires et convaincantes et les compétences attendues cohérentes avec ces finalités : il s'agit d'une formation qui a pour objectif principal de former des étudiants en langues appliquées au monde de l'entreprise. La fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles), tout comme le dossier d'autoévaluation font état de compétences et de débouchés professionnels en parfaite adéquation avec la filière.

Le dossier d'autoévaluation mentionne cependant la possibilité pour les étudiants de s'orienter vers les métiers de l'enseignement (existence d'un parcours spécifique en anglais et espagnol). Or, ceci contredit quelque peu la volonté de professionnalisation vers le monde de l'entreprise et ne correspond pas aux emplois visés naturellement par la filière LEA.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation montre bien comment la licence de l'Université Cergy-Pontoise se démarque des autres universités proches localement offrant le même type de formation : elle met en place des éléments de professionnalisation et de spécialisation dès la L2, là où ils interviennent plutôt en troisième année (L3) dans d'autres établissements. Elle propose en outre un cursus master en ingénierie (CMI) *Tourisme culturel et territoires*, intégralement adossé à la formation, qui permet aux étudiants qui s'y inscrivent de se projeter dans

un cursus long de cinq ans dès leur première année. Enfin, elle offre un choix de langues vivantes comprenant une combinaison anglais/japonais peu proposée ailleurs. Sur ce dernier point, il aurait été utile de bénéficier d'un document indiquant le nombre d'étudiants inscrits par combinaison de langues, afin d'apprécier à sa juste valeur l'attractivité de cette filière et l'originalité de son positionnement.

L'articulation avec la recherche décrite dans le dossier équivaut à ce qui est mis en place dans d'autres filières *LEA* du même type et correspond à ce qui est attendu pour ce genre de formation.

L'Université de Cergy-Pontoise bénéficie de nombreuses coopérations à l'international permettant les échanges d'étudiants et l'équipe pédagogique montre beaucoup de dynamisme pour inciter les étudiants au départ, avec une mobilité étudiante effective satisfaisante. Rien n'est dit sur la mobilité enseignante effective, si ce n'est que les possibilités existent.

Organisation pédagogique

La spécialisation progressive des étudiants au fil des trois années est clairement visible et la structure mise en place pour y parvenir solide. La place accordée au numérique dans la licence est importante et réelle, ce qui en fait un atout majeur pour cette formation.

Une spécialisation précoce est prévue dès la L2 avec la possibilité de choisir entre cinq parcours possibles. Cependant, l'un d'entre eux, le parcours enseignement, ne correspond pas aux finalités d'une filière *LEA* et nuit à la cohérence de l'ensemble.

Si le choix pédagogique de l'équipe de professionnaliser très tôt le public accueilli est certainement un point fort, il présente cependant deux inconvénients majeurs : le stage est effectué très tôt, il se fait entre la L2 et la L3, sur huit semaines minimum, ce qui semble limité pour une filière dont les objectifs sont de préparer les étudiants au monde de l'entreprise. Le stage, positionné entre deux années universitaires et situé à la charnière du passage de l'une à l'autre perd ainsi de sa visibilité. En outre, le fait qu'il puisse se faire en France peut poser problème. En effet, si un étudiant décide de faire son stage de L2 en France et ne bénéficie pas d'un séjour à l'étranger de type Erasmus par ailleurs, cela ne donne aucune garantie sur une pratique de la langue *in vivo*, un élément pourtant indispensable dans une filière *LEA*. Sur la période évaluée, la proportion d'étudiants effectuant leur stage à l'étranger oscille entre 18 % et 28 %.

La maquette précisant les cours et les parcours de pré-spécialisation (avec les intitulés, les volumes horaires) n'étant pas jointe au dossier fourni par l'établissement, il n'a pas été possible d'évaluer plus finement l'équilibre et la pertinence des enseignements proposés.

Pilotage

Les modalités mises en place pour assurer l'évaluation de la formation sont suffisantes et correspondent à ce qui est attendu d'une telle filière : les réunions de département, les réunions avec et pour les étudiants et les conseils de perfectionnement sont parfaitement intégrés dans le fonctionnement de la licence et ont lieu régulièrement.

Le pilotage de la formation se fait au moyen d'une équipe solide et structurée, qui compte un nombre d'enseignants titulaires, toutes langues confondues, qui semble suffisant, mais en l'absence de données sur les effectifs d'étudiants inscrits, il est difficile d'évaluer si l'équipe d'enseignants titulaires suffit à encadrer le nombre d'étudiants. On notera tout au plus que le chiffre avancé dans le dossier d'autoévaluation sur le nombre d'intervenants extérieurs (22 sur 46 enseignants au total) et la part des enseignements qui leur est confiée (69 %) est très important. Le dossier souligne la diversité professionnelle apportée par ce grand nombre d'intervenants extérieurs, mais il manque les informations indiquant quels cours sont pris en charge par ces intervenants au sein du département, pour en évaluer plus finement les avantages (la diversité professionnelle) et/ou les inconvénients (une fragilité de l'équipe pédagogique) éventuels.

Le système mis en place pour aider à la réussite des étudiants est bien conçu parce que diversifié, et l'organisation d'une semaine d'intégration pour les étudiants inscrits en première année rentre tout à fait dans ce cadre. La possibilité pour les étudiants en échec de déposer un dossier de réorientation au second semestre de chaque année et d'être épaulés par un service dédié pour ce faire est un atout. Des passerelles existent vers deux licences professionnelles spécialisées en tourisme et commerce international.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs est impossible à apprécier en l'absence de données.

Il en est de même pour le suivi des diplômés. Le dossier d'autoévaluation fait mention d'un observatoire de la vie étudiante (OVE) au sein de l'Université, chargé d'analyser et de quantifier le parcours des étudiants jusqu'à leur sortie de l'université, mais aucune donnée émanant de cet observatoire n'est fournie.

L'insertion professionnelle directement après l'obtention de la licence est faible (17 %), 75 à 100 % des étudiants, selon les combinaisons de langues, poursuivant leurs études en master. Ces chiffres sont cependant cohérents avec les taux d'insertion professionnelle et de poursuites d'études obtenus pour une grande majorité des licences *LEA*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La structuration et l'organisation des responsabilités pédagogiques en interne très solides et très cohérentes.
- Le choix d'introduire des éléments de spécialisation très tôt, dès la L2.
- La présence de deux licences professionnelles accessibles aux étudiants de *LEA* et cohérentes avec les parcours proposés.

Principal point faible :

- La proportion limitée d'étudiants effectuant leur stage à l'étranger.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les efforts déployés dans la licence *LEA* pour préparer des linguistes capables de s'insérer dans le monde de l'entreprise sont réels et importants. La spécialisation mise en place dès la seconde année de licence pourrait gagner encore en cohérence (en ramenant les parcours proposés à quatre plutôt que cinq, sans l'option enseignement) et en donnant plus d'intérêt au stage, qui pourrait, à lui seul, constituer un semestre complet de la L3 et se faire obligatoirement à l'étranger pour les étudiants qui ne bénéficient pas d'un ou de deux semestres de mobilité à l'étranger par ailleurs.



LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) est une formation de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP). Elle se décline en deux parcours : *Anglais* et *Espagnol*. Généraliste, elle délivre aux étudiants une formation littéraire, linguistique et civilisationnelle spécifique à la langue du parcours. Elle permet la poursuite d'étude en master ainsi qu'une insertion professionnelle en fin de troisième année.

ANALYSE

Finalité

La licence *LLCER* cherche à développer chez les étudiants des connaissances et compétences linguistiques, littéraires et civilisationnelles en anglais ou en espagnol en fonction du parcours choisi.

Si cette licence mène généralement à une poursuite d'études en master, elle vise néanmoins une meilleure employabilité des étudiants par un accompagnement spécifique. Elle propose en effet cinq sous-parcours à vocation professionnalisante dès la deuxième année de licence (*Enseignement, Commerce international, Culture et tourisme, Médias et sociétés, Traduction*). Cette proposition est très pertinente car elle permet une meilleure adaptation de la formation au projet professionnel et personnel de l'étudiant.

Ces sous-parcours permettent également une diversification et une meilleure visibilité des débouchés professionnels possibles après des études en *LLCER*, au-delà des métiers de l'enseignement. La licence veut à la fois mieux former en permettant une spécialisation en fonction des ambitions de l'étudiant et mieux informer sur les diverses voies possibles.

La professionnalisation est renforcée par un stage obligatoire pour valider la licence (entre quatre et huit semaines en fonction du sous-parcours choisi).

Positionnement dans l'environnement

La licence *LLCER* de l'UCP est une formation à taille humaine qui se distingue des autres formations *LLCER* par les cinq sous-parcours professionnalisants qu'elle propose dès la deuxième année de licence (L2). Elle offre également un enseignement en histoire des arts et en culture visuelle, utile notamment pour la préparation des

concours de l'enseignement.

Accessible, elle accueille principalement les étudiants du grand ouest parisien. Elle se situe dans un bassin dynamique qui facilite la mise en stage des étudiants dans des entreprises de la région. Les sous-parcours ont un impact positif et renforcent les liens avec le monde de l'entreprise. Une liste des entreprises partenaires aurait pu être jointe au dossier fourni par l'établissement. La formation *LLCER* travaille également avec le rectorat pour la mise en stage des étudiants se dirigeant vers les métiers de l'enseignement (en L2 et en troisième année de licence - L3, dispositifs EAP – étudiant apprenti professeur).

La formation multiplie les interactions avec la population lycéenne (journées portes ouvertes, journée d'immersion, salons, événements d'informations).

Son appartenance à la ComUE (communauté d'universités et d'établissements) Paris Seine lui fait gagner en visibilité et facilite les projets de partenariats mais ceux-ci ne sont pas détaillés dans le dossier.

La dimension internationale est une préoccupation importante de cette licence dédiée aux langues anglaise et espagnole. De nombreux accords Erasmus et hors-Erasmus sont à l'œuvre. La mobilité enseignante est également encouragée.

Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique font partie du laboratoire AGORA (laboratoire de recherche, civilisations, identités culturelles, textes et francophonies). Ils intègrent leurs recherches à leurs enseignements. Les étudiants sont conviés aux manifestations scientifiques.

La licence *LLCER* a tissé des liens avec le milieu associatif et valorise l'engagement étudiant, notamment dans le cadre d'un tutorat volontaire de jeunes en difficultés.

La formation est donc très bien intégrée à son environnement dont elle tire son dynamisme. Elle est active et sait mettre à profit sa localisation.

Organisation pédagogique

La formation est constituée de blocs fondamentaux « Langue », « Littérature », « Civilisation » et « Méthodologie » qui sont des unités d'enseignement (UE) dites majeures. Le « parcours professionnalisant » (« enseignement », « commerce international », « culture et tourisme », « médias et sociétés », « traduction » au choix) est dit UE mineure. Les étudiants ont aussi une UE libre de découverte. Les crédits européens ECTS sont bien répartis dans ces différentes UE.

La spécialisation est progressive. Elle commence en deuxième année (L2) via les différents sous-parcours. Les passerelles d'un parcours à l'autre sont possibles lorsqu'elles sont motivées. Le stage est de quatre à huit semaines en fonction du parcours retenu. Sous convention, il est réparti sur la L2 et la troisième année (L3). Il donne lieu à évaluation au travers du rapport de stage. Son caractère obligatoire et l'adaptation au projet personnel de l'étudiant lui donne une réelle pertinence. Sa durée permet à l'étudiant de le valoriser comme élément de son CV (curriculum vitae). La formation accompagne les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel et leur délivre une formation adaptée à leurs besoins spécifiques.

La formation n'est pas une formation à la recherche, ce qui n'est pas surprenant en licence. Néanmoins, elle reste adossée à la recherche, puisque les enseignants-chercheurs intègrent leurs recherches à leurs enseignements et que les étudiants sont conviés aux manifestations scientifiques.

La pédagogie du numérique est évoquée et semble être intégrée à la pratique enseignante, au moins pour l'utilisation d'outils courants et de plateformes. Le dossier fourni par l'établissement ne fait cependant pas état de pratiques innovantes en la matière. Le dossier fait référence à des pratiques de type classe inversée et enseignement en petits groupes comme modalités occasionnelles de pratiques innovantes d'enseignement.

L'international a une place importante dans la formation. Les cours sont pratiquement tous dispensés en langue étrangère. L'apprentissage d'une seconde langue vivante est obligatoire et les certifications sont encouragées. Les étudiants ont de nombreuses opportunités de mobilité, mais celles-ci demeurent cependant sous-exploitées, en dépit des efforts de communications et des dispositifs d'aide à la mobilité. Sur la période évaluée, entre trois et quatre étudiants anglicistes sont partis à l'étranger, et entre quatre et onze hispanistes. La formation met tout en œuvre pour faire de l'international une dimension-clef, un moteur de la formation.

Pilotage

L'équipe est assez conséquente, ce qui permet un bon accompagnement. Elle est composée de professeurs, maîtres de conférences, professeurs agrégés, professeurs certifiés, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et de lecteurs. Il y a aussi des intervenants extérieurs qui sont impliqués dans les sous-parcours.

Chaque parcours est coordonné par un enseignant-référent et un adjoint. Il y a également un responsable par année, des responsables relations internationales, des référents pour les heures effectuées par les assistants de langues, des responsables de sous-parcours professionnalisants. Les responsabilités sont donc bien partagées, bien réparties. Des délégués étudiants sont élus pour faciliter la communication et des permanences sont en place pour accueillir les étudiants qui en ont besoin. Chaque étudiant a aussi un enseignant-référent qu'il peut contacter en cas de difficultés.

Les réunions pédagogiques sont régulières.

Un conseil de perfectionnement et un conseil d'UFR (unité de formation et de recherche) sont en place.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont variés (semaine d'intégration, méthodologie, tutorat, soutien, enseignant-référent). Le centre de ressources en langue propose des logiciels de mise à niveau, des ateliers de conversation et cinq heures d'autoformation sont obligatoires pour aider à développer l'autonomie des étudiants.

Les réorientations/passerelles sont possibles dès le deuxième semestre (S2), les étudiants se réorientent souvent vers la licence *LEA (Langues étrangères appliquées)*.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement et d'un accompagnement pédagogique. Les étudiants salariés sont dispensés d'assiduité et sont évalués en contrôle terminal.

La formation est accessible en validation des acquis de l'expérience, mais peu de demandes sont réalisées. Elle est aussi accessible en L2/L3 sur validation d'études (environ 10 dossiers par an).

Résultats constatés

Les effectifs sont assez stables sur la période en anglais comme en espagnol, sans doute grâce à la bonne communication avec les lycées aux alentours.

Selon le dossier, la réussite est faible en première année (L1) en dépit des nombreux dispositifs mis en œuvre. Cependant, peu de données sur les résultats aux examens sont portées au dossier.

74 % des diplômés poursuivent leurs études, surtout en master à l'UCP. 24 % sont dans la vie active.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une professionnalisation intégrée de façon très pertinente.
- Un bon encadrement et suivi des étudiants.
- Un positionnement fructueux dans l'environnement.

Principal point faible :

- Une faible mobilité étudiante en dépit des nombreux dispositifs et accords.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est bien structurée et bien organisée. Elle prévoit des parcours professionnalisants adaptés aux ambitions des étudiants. Les opportunités offertes aux étudiants sont nombreuses mais en l'état sous-exploitées. Il

s'agirait maintenant d'identifier l'obstacle pour la population étudiante en ce qui concerne la mobilité. Motiver les étudiants en langue à la mobilité en proposant ou en imposant un stage à l'étranger pourrait être une piste d'amélioration dans la formation des étudiants spécialistes des langues.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LETTRES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* présente quatre parcours : *Lettres et enseignement du Français* ; *Lettres, recherche et création* ; *Journalisme, édition, communication* et enfin *Lettres et arts vivants*, ce dernier parcours étant construit avec le Conservatoire à rayonnement régional. Cette formation permet une poursuite d'étude en master ainsi qu'une insertion professionnelle directe.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences sont explicites, et l'on apprécie l'existence de dispositifs de remédiation, destinés à aider les étudiants à atteindre les objectifs définis. Les formations professionnelles visées ressortent clairement des intitulés des parcours, assez détaillés pour que les étudiants puissent s'y retrouver. Les poursuites d'études, qui incluent six masters, sont bien renseignées, comme les débouchés auxquels la licence donne accès. Poursuites d'études et débouchés sont en cohérence avec la formation dispensée. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) détaille les compétences évaluées ainsi que les emplois et secteurs d'activité visés. La formation apparaît attentive aux certifications professionnelles, en informatique comme en langue.
Positionnement dans l'environnement
La licence <i>Lettres</i> , qui ressemble à bien des égards aux licences du même type présentes dans les autres universités, a toute sa place dans une UFR (unité de formation et de recherche) de lettres et sciences humaines. Mais elle offre deux points forts, clairement identifiés : un enseignement approfondi des littératures des ères francophones du Nord et du Sud et la création littéraire sous la forme d'ateliers d'écriture. L'interaction avec l'environnement recherche est clairement établie, et l'apport des enseignants-chercheurs des deux laboratoires concernés est mis en valeur : il culmine par une initiation à la recherche dispensée à la fin de la troisième année du parcours <i>Lettres, recherche et création</i> . Le partenaire culturel de la licence le plus important est à coup sûr le Conservatoire à rayonnement régional ; mais il existe aussi des partenariats avec certains théâtres. L'environnement socio-économique n'est pas analysé.

Les relations internationales apparaissent actives, animées par un référent consacré à ce domaine, et se concrétisent par des échanges Erasmus. Mais le tableau correspondant, pourtant annoncé, n'est pas fourni dans le dossier.

Organisation pédagogique

Les parcours *Lettres, recherche et création* et *Journalisme, édition, communication* commencent dès le deuxième semestre de la première année de licence (L1), alors que le parcours *Lettres et arts vivants* commence dès le premier semestre.

Il ressort des documents transmis que les trois UE (unité d'enseignement) fondamentales, forment un tronc commun qui se prolonge sur les six semestres et constituent la moitié des UE de la licence. Une de ces unités expose, au premier semestre, les parcours proposés aux étudiants, afin de les aider à se déterminer tout en leur permettant de changer d'orientation jusqu'à la fin de la deuxième année. La spécialisation est progressive.

La formation offre aussi des compétences transversales, avec une langue obligatoire dispensée par niveau tout au long des trois années, et une langue supplémentaire optionnelle ; pour l'acquisition des compétences numériques deux types d'enseignements sont dispensés, les uns à distance (compétences générales) les autres en présentiel (compétences spécifiques).

Concernant la professionnalisation, des points positifs sont à signaler : des modules de connaissance de l'entreprise sont proposés par la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) ; pour répondre à une demande formulée par les étudiants dans le conseil de perfectionnement et en accord avec la DOIP, un enseignement intitulé *Projet professionnel étudiant* a été mis en place en deuxième année de licence (L2). Le stage obligatoire est fonction du devenir professionnel envisagé ; ces stages, préparés puis suivis, font l'objet d'une convention formalisée. Le projet professionnel de l'étudiant est ainsi bien pris en compte dans la formation.

Les pratiques pédagogiques innovantes (classe inversée, atelier d'écriture) sont laissées à la discrétion des enseignants sans qu'on puisse en apprécier l'effectivité.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place, les uns à la prérentrée, avec différents tests suivis éventuellement de cours de remédiation, les autres tout au long de la L1. Leur efficacité n'a cependant pas été évaluée. Les étudiants présentant des difficultés bénéficient d'aménagements au cas par cas.

En l'absence de données précises touchant les échanges et les conventions, la dimension internationale ne peut pas être appréciée.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais son processus n'est pas décrit. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est effectuée en L1 et se poursuit en L2.

Pilotage

La liste des membres de l'équipe pédagogique n'est pas fournie, mais les pourcentages donnés des heures d'enseignement montrent que moins de la moitié des cours est le fait d'enseignants-chercheurs ou de professeurs agrégés de l'Université, ce qui est peu. On ne connaît pas non plus le statut des enseignants de langue vivante assurant près de 20 % des cours et qui ne relèvent ni de l'Université ni de l'enseignement secondaire. Il y a là une énigme que ne permettent pas de résoudre les données trop sommaires, pas plus qu'elles ne permettent d'apprécier l'émiettement ou la concentration des enseignements.

Le partage des responsabilités entre les différents membres de l'équipe pédagogique est clairement présenté, et la périodicité des réunions apparaît suffisante. Le conseil de perfectionnement joue son rôle, et les étudiants présents obtiennent des modifications favorables à la réussite de leurs études. S'il n'est pas question à proprement parler d'une évaluation des enseignements par les étudiants ni d'une autoévaluation de la formation, des consultations sont organisées par les étudiants délégués qui en transmettent les résultats au conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances et de réunion des jurys ne sont pas précisées dans le dossier. Enfin aucune précision sur la ventilation des crédits européens (ECTS) entre les UE n'est pas fournie, de sorte qu'il est impossible d'apprécier leur équilibre. La présence de deux suppléments au diplôme, au lieu d'un seul, brouille encore les choses : l'un correspond à une mention *Lettres et arts vivants* qui n'existe pas dans la nomenclature de 2014.

Résultats constatés

Les effectifs ne sont pas fournis et ne peuvent absolument pas être déduits des données de stages, puisque ceux-ci ne concernent pas la première année. Il est donc impossible d'évaluer l'attractivité de la formation, ni de connaître ses taux de réussite.

Le devenir des diplômés n'est pas renseigné excepté le fait que la majorité des étudiants poursuivent leurs études en master *MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)* ou en master *Lettres*.

On constate un manque général d'informations pour apprécier les résultats.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La dimension professionnalisante très développée.
- L'attention fine portée au suivi des étudiants, lesquels sont associés à l'évolution de la formation.
- L'originalité de la formation, qui se distingue par des enseignements de littérature francophone et d'écriture créative.
- Un continuum licence-master et une bonne articulation avec la recherche.
- L'étroite collaboration avec le Conservatoire à rayonnement régional.

Principaux points faibles :

- Un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés insuffisant
- L'absence de données essentielles dans le dossier fourni par l'établissement : composition de l'équipe pédagogique, tableau des enseignements, modalités de contrôle des connaissances, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il existe un fort contraste dans ce dossier d'autoévaluation entre les points forts de la formation, bien mis en valeur, notamment la place accordée aux étudiants – qu'il s'agisse du suivi, du devenir professionnel, des recommandations faites – et l'imprécision qui domine tout le reste. Le manque d'informations et de données factuelles et chiffrées dans le dossier rend difficile une évaluation très circonstanciée de cette formation qui dans son ensemble est de qualité.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION, CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Chargé de communication* proposée par l'Université de Cergy-Pontoise sur son site de Sarcelles vise à former, en alternance et par contrat d'apprentissage, des professionnels généralistes de la communication maîtrisant les outils digitaux et spécialisés dans la conduite d'opérations de communication de proximité.

ANALYSE

Finalité

La licence a pour particularité de former des professionnels de la « communication de proximité ». Ces communicants auront reçu une formation qui en fait des généralistes de la communication, opérationnels dans les champs « traditionnels » (relations publiques et relations presse, événementiel, stratégie de communication, rédaction, communication interne, communication de crise...) avec pour spécificités de maîtriser les supports digitaux (internet, réseaux sociaux, blogs, vidéos interactives...) et d'être spécifiquement formés à la communication locale. Des cours sont en effet spécifiquement consacrés à la communication de proximité et à la communication locale ; des apprentissages techniques sont au programme (*community management*, techniques audiovisuelles et infographiques). Du point de vue des compétences annoncées, cette licence professionnelle est très ambitieuse : la liste intègre par exemple la définition d'une stratégie de communication, qui n'est pas forcément attendue d'un chargé de communication. L'originalité de cette formation réside dans l'association des concepts de « communication de proximité » et de « médias numériques » : les supports digitaux, globaux par nature, sont considérés ici comme des outils plus spécifiquement dédiés à une communication locale. La licence professionnelle étant une formation en alternance, des entreprises (exclusivement franciliennes) accueillent les étudiants dont des grands groupes comme la SNCF, Air France ou la RATP amenés à pratiquer une communication digitale de proximité. Les diplômés sont susceptibles d'être recrutés dans le secteur privé, public ou associatif mais le dossier fourni par l'établissement, tout en faisant référence à des enquêtes auprès des diplômés sur leur insertion professionnelle, n'indique pas du tout les types de postes occupés par les diplômés à la sortie.

Positionnement dans l'environnement

Cette licence professionnelle permet, dans le cadre d'un parcours technologique au grade de licence (PTGL), une poursuite d'études professionnalisante aux étudiants issus principalement de l'IUT (institut universitaire de technologie) de Cergy-Pontoise (diplôme universitaire de technologie - DUT *Techniques de commercialisation* et surtout DUT *Métiers du multimédia et de l'internet*). Ces étudiants bénéficient d'un quota de places. Certains étudiants proviennent d'autres formations (brevet de technicien supérieur, étudiants ayant validé une deuxième année de licence - L2) et d'autres universités franciliennes, mais le dossier n'indique l'origine précise ni des 200 candidats recensés chaque année, ni des 25 retenus : il est seulement indiqué que les étudiants sélectionnés présentent des profils variés. En dépit d'un discours promotionnel présentant la formation comme unique dans la région, il est évident que le secteur de la communication numérique est fortement concurrentiel. Il n'est pas certain que les spécificités revendiquées suffisent à garantir à la formation un vivier d'inscrits ni des débouchés suffisants.

Une autre licence professionnelle existe sur le campus rattachée à l'UFR (unité de formation et de recherche) Sciences et techniques : « chargé de communication culturelle et multimédia ». La licence professionnelle a tissé des liens intéressants avec son environnement économique : projets tutorés avec cinq partenaires, contrats d'apprentissage avec 20 entreprises, réalisation d'une émission pour une chaîne locale de télévision, participation au concours des challenges du numérique, projet (non décrit) avec le futur *Fablab*.

Organisation pédagogique

La maquette de la licence professionnelle a changé à la rentrée 2018 : les contenus sont les mêmes, mais leur répartition a été modifiée de manière à mieux valoriser les apports spécialisés. Les étudiants suivent 450 heures de cours, participent à un projet tutoré pendant 150 heures et passent au total 170 journées dans l'entreprise où ils sont apprentis. L'organisation de la formation fait la part belle aux travaux dirigés et au travail en autonomie (les travaux pratiques ont disparu de la grille), qui représentent entre 50 et 70 % du volume horaire des différentes unités d'enseignement. La formation est donc largement tournée vers la pratique professionnelle. La formation bénéficie d'équipements et d'infrastructures correspondant aux enseignements dispensés, en particulier un studio de télévision.

Pilotage

Les professionnels constituent 56 % de l'équipe enseignante et assurent 255 des 450 heures de cours. Leur profil n'est pas précisé. Un professeur (*Sciences du langage*) et deux maîtres de conférences (*Sciences du langage* et *Sciences de l'information*) assurant des cours dans le cadre de la formation exercent des activités de recherche qui nourrissent les cours sans que les étudiants puissent eux-mêmes participer à des projets de recherche. Est mentionnée l'existence d'un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an, mais dont on ignore la composition. Le dossier en revanche décrit avec précision l'intensité des relations avec les professionnels jouant le rôle de tuteurs ou de maîtres d'apprentissage.

Résultats constatés

Les diplômés interrogés plébiscitent la formation : 94 % recommandent cette licence professionnelle. La société de *ranking* Eduniversal place cette licence professionnelle en 13^e position des meilleures licences et bachelors en communication et médias. Nous ne disposons dans le dossier d'aucune indication chiffrée ni sur l'origine des étudiants ni sur leur orientation professionnelle. Il n'est nulle part fait mention d'une dimension internationale de la formation, dans un dossier comportant de nombreuses lacunes.

Seuls 42 % des diplômés sont insérés, chiffre très en-deçà des résultats requis pour une licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un lien très marqué avec l'environnement économique : alternance, projets tutorés, niveau important d'intervention de professionnels, interactions avec les entreprises du territoire.
- La pratique (travaux dirigés, projet tutoré, alternance) constitue une part très importante de la formation.

Principaux points faibles :

- Un faible taux d'insertion professionnelle.
- Aucune dimension internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les causes du trop faible taux d'insertion professionnelle devraient être analysées afin d'identifier les raisons pour lesquelles les diplômés semblent éprouver des difficultés à trouver un emploi. Le profil des intervenants professionnels, les postes occupés en alternance par les étudiants, les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelles des diplômés aideraient à répondre à cette question.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES ARTS CULINAIRES ET DES ARTS DE LA TABLE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers des arts culinaires et des arts de la table* (Macat) est une formation de niveau 2 (Bac+3) qui a dix années d'existence et qui est dispensée sur le site de Gennevilliers. Elle propose cinq parcours différents selon la certification. Trois de ces parcours sont en apprentissage, deux en formation initiale. En fonction du parcours choisi par l'étudiant, la formation conduit à des compétences de management, de culture gastronomique, de traiteur et de design culinaire.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences à maîtriser sont riches et bien diversifiées. Le dossier fourni par l'établissement manque toutefois de précisions. Dans le parcours 1 <i>Management opérationnel de la restauration</i>, la proportion de cours en anglais n'est pas spécifiée, dans le parcours 2 <i>Culture gastronomique française et européenne</i>, il n'est pas précisé si les étudiants sont formés à la culture gastronomique française. Les parcours 2 et 4 <i>Design culinaire pour les traiteurs</i> pourraient être plus explicites quant aux distinctions et aux trajectoires professionnelles proposées. Conformément aux finalités d'une licence professionnelle, le dossier indique explicitement que les parcours n'ouvrent pas sur une poursuite immédiate des études en master. Ces précisions viennent pourtant en contradiction avec des métiers décrits dans le document d'autoévaluation et qui intéressent davantage des profils Bac+5 dans la majorité des cas.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP accueille des étudiants venant d'un environnement assez diversifié. En dépit d'un taux d'étudiants étrangers encore faible à ce stade de l'évolution de la formation (10 %), on souligne l'effort important vers l'international, tant sur les parcours que sur les relations avec les écoles. Ce point est particulièrement fort car peu fréquent pour une LP.</p> <p>Dans l'environnement socio-économique, la formation ouvre de nombreux cours professionnels, ce qui permet aux étudiants qui souhaitent faire carrière dans ce domaine de se projeter facilement. Même si un effort de partenariats est à noter dans des écoles d'application et des universités françaises et internationales, il est à</p>

regretter, pour une licence professionnelle aussi proche de la gastronomie et de l'art culinaire, que les hôtels-restaurants ou encore des traiteurs ne fassent pas partie de ces contrats. Les entreprises du tissu local sont essentiellement des lieux d'apprentissage. Aussi, certains professionnels de renom interviennent sur des modules d'enseignement de la formation. On note que la licence professionnelle *Macat* a reçu le label d'excellence au tourisme à la conférence des formations d'excellence au tourisme en 2017. Cette distinction promet d'attirer des étudiants de qualité. Dans cette veine, il ressort une volonté de se rapprocher du milieu de la recherche. Des colloques internationaux sont en effet organisés autour de cette discipline sous l'impulsion d'un chercheur au CNRS (centre national de la recherche scientifique) spécialisé dans la géographie du luxe alimentaire. L'initiation à la recherche est très présente pour un niveau LP, ce qui est à souligner.

Organisation pédagogique

La structure de la formation pédagogique est constituée d'un tronc commun articulé sur six unités d'enseignements (UE) générales. Ces UE sont très génériques et permettent d'intégrer un des cinq parcours proposés. Le document d'autoévaluation suggère d'intégrer des UE très opérationnelles sur des enseignements à distance. De façon générale, les UE présentées dans le tronc commun manquent de précision et constituent des bases d'enseignement trop élargies, laissant place à la tentation d'offrir des référentiels trop libres, donc trop écartées de la réalité de la formation.

Pour l'apprentissage de l'anglais, un dispositif TOEIC (*Test of English for International Communication*) est financé par l'UFR (unité de formation et de recherche), ce qui facilite le suivi des cours de langues obligatoire dans le cursus. Concernant la recherche d'entreprise, un soutien est assuré par le CFA (centre de formation des apprentis) en amont de la formation. Et les étudiants en formation initiale ont également leur chance d'intégrer les entreprises grâce à l'aide à la rédaction de CV (curriculum vitae), de lettre de motivation, de prise de contact et de rendez-vous réguliers avec le futur maître de stage. Autre point intéressant, l'outil « rapport d'expérience » rédigé par l'étudiant à la suite de son stage. Ceci permet d'évaluer non seulement son travail en entreprise mais aussi sa capacité d'analyse et sa prise de recul. Pour la professionnalisation en distanciel, l'accès à la validation d'acquis par l'expérience (VAE) et à la validation d'acquis professionnels (VAP) est très actif.

En matière de support pédagogique, l'offre numérique n'est pas évoquée dans les documents. À ce titre, l'effort de la formation à s'ouvrir vers l'international n'est étonnamment pas associé à un partage des informations au niveau d'une plateforme numérique adaptée. Dans cette perspective, on peut s'interroger sur l'absence d'outils pédagogiques innovants, intégrant des scénarios de vente ou de réalisation de produits culinaires, des tutoriels, des *vlogs*, blogs et autres contenus d'échanges en ligne pour les étudiants sur place et à distance, y compris hors des frontières du territoire.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas présente.

Pilotage

L'organisation du pilotage pédagogique présente des fiches de poste qui concernent cinq enseignants à temps plein pour le pôle gastronomie. Bien que fournissant certaines informations à leur sujet, on aurait préféré lire les responsabilités inhérentes à chaque personnel de ce pôle afin de s'assurer d'une bonne coordination entre les postes décrits et des compétences *ad hoc*. L'information donnée ne donne en définitive qu'une lecture verticale du pilotage et non transversale, ne permettant pas d'évaluer la qualité de la communication transmise au sein de l'équipe de pilotage à destination des étudiants et vers l'extérieur. Dans le document d'autoévaluation, la position particulière de la licence est soulignée relativement aux autres formations. Elle a des besoins spécifiques en particulier au niveau des équipements et des salles. Les professionnelles intervenant dans la formation renvoient une image négative de la LP, notamment en raison d'un déficit de propreté des locaux, d'une faible qualité de prestation du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) et d'une carence dans la planification informatisée des réservations de salles. Toutefois, dans la répartition des rôles et des postes décrits, n'apparaît pas d'interlocuteur privilégié dans le comité de pilotage pour toutes les questions relatives à la communication interne et externe de la LP. Les fiches présentant les intervenants extérieurs mériteraient d'être précisées en particulier sur le volume horaire qui leur est confié. La proportion exacte de vacataires professionnels (supérieure à 25 %) n'est pas non plus fournie. De même, le volume d'encadrement en enseignants-chercheurs n'est pas donné.

Même si l'évaluation des étudiants est explicitée via les modalités de contrôle des connaissances, aucune information quant aux modes d'évaluation des enseignements n'est donnée. Très peu de précisions sont fournies sur la manière dont est constitué et organisé le jury d'évaluation. Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS) et du diplôme sont par ailleurs absentes du dossier d'autoévaluation. Il n'y a pas de réel suivi des compétences en lien avec les unités d'enseignements et les mises en situation professionnelles. L'établissement

a mis en place un questionnaire permettant de revoir et d'améliorer des contenus de formation. Malheureusement, le conseil de perfectionnement ne fait pas état de l'usage qu'il fait de ces informations en vue d'améliorer la qualité de l'apprentissage.

Résultats constatés

L'effectif médian est d'environ 70 étudiants par promotion avec une volonté de monter à 75 étudiants en 2019. Le suivi des diplômés n'est pas renseigné avec précisions. Toutefois, le taux d'insertion de 100 % sur 30 mois est un bon indicateur de la santé à la fois pédagogique et économique de la formation. Aussi, le salaire net médian d'un emploi cadre (70 % de l'effectif recruté dans les 30 mois qui suivent l'obtention du diplôme) serait supérieur à la moyenne française.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation originale de qualité et attractive.
- Le large éventail de métiers offerts.
- Le rayonnement à l'international.
- Un label d'excellence au tourisme délivré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en 2017.

Principaux points faibles :

- Le rôle du conseil de perfectionnement est peu défini.
- La composition et le fonctionnement de l'équipe pédagogique manque de précision et de clarté.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers des arts culinaires et des arts de la table* est très imprégnée du monde professionnel grâce aux plateaux techniques et aux établissements qui assurent des simulations en grandeur réelle. Du fait du caractère très lacunaire, parcellaire et purement déclaratif sur de nombreux points du dossier fourni par l'établissement, il est impossible de donner un avis circonstancié sur l'organisation pédagogique et le pilotage de la formation. Dès lors, il est recommandé d'accorder plus d'attention à la constitution du dossier.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers du commerce international*, parcours *Technico-commercial en commerce international* (TCCI) de l'université de Cergy-Pontoise (UCP) est une formation professionnalisante en un an ayant pour objectif l'insertion professionnelle immédiate. La formation vise à former des cadres technico-commerciaux du commerce international, polyvalents, maîtrisant l'anglais et éventuellement une seconde langue étrangère. Un parcours technique et un parcours commercial sont proposés, complétés par différentes options (renforcement en anglais ou seconde langue vivante allemand ou espagnol ou français, renforcement en commerce international, renforcement en sciences, techniques et informatique). Le volume horaire de la licence correspond à 405 heures d'enseignements et 120 heures de projet tutoré. Depuis 2018, un stage à l'étranger d'une durée de 20 semaines est prévu. La formation est proposée en initiale (sur deux semestres, 40 à 50 étudiants) et en continue (contrat de professionnalisation, et 20 contrats d'apprentissage en alternance), les enseignements ont lieu à l'unité de formation et recherche (UFR) de langues de l'Université de Cergy-Pontoise. La formation par apprentissage a été mise en place en partenariat avec le centre de formation d'apprentis CFA SACEF (sections d'apprentissage créées par les entreprises franciliennes). Le rythme d'alternance est de deux jours en université et de trois jours en entreprise.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement exposés. Les enseignements axés sur le commerce international, les langues vivantes (anglais, allemand, espagnol et français pour étudiants étrangers), et la formation professionnelle (conférences, période en entreprise, projets tutorés) permettent d'acquérir les connaissances attendues et les compétences nécessaires en accord avec les débouchés professionnels visés. Les métiers à l'issue de la formation sont bien renseignés et correspondent à la formation. Les enseignements sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels. Le choix des options, permet de s'adapter à la diversité de profils des étudiants recrutés, permettant une remise à niveau adéquate.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne pertinemment au niveau local, régional et national. Les informations figurant dans le dossier indiquent qu'il n'y aurait pas de formation directement concurrente, ayant pour objectif l'insertion professionnelle au niveau Bac+3, la licence se différenciant par sa spécialité technico-commerciale et internationale. Sur le plan régional et national, le dossier d'autoévaluation ne recense pas de manière précise les licences similaires, néanmoins, les critères de différenciation exposés sont pertinents, et la formation est attractive (191 candidatures en moyenne par an pour une capacité d'accueil de 60 étudiants).

La formation est bien ancrée dans l'environnement socio-économique puisqu'elle a été élaborée en partenariat avec l'UFR de langues et la section Val d'Oise des conseillers du commerce extérieur (CCE). Certains membres, faisant partie de l'équipe pédagogique, siègent au conseil de perfectionnement. La création de la licence s'inscrit dans la continuité du partenariat entre l'UFR de langues et le comité d'expansion économique (CEEVO) du Conseil départemental, les organismes patronaux (groupement des industriels du Val d'Oise ou mouvement des entreprises de France - MEDEF local), les organismes consulaires et les entreprises exportatrices du Val d'Oise. Un réseau d'entreprises a été constitué afin d'accueillir les étudiants apprentis.

Aucune coopération à l'étranger n'est mentionnée.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est cohérente avec les objectifs scientifiques et professionnels du diplôme, mais mériterait d'être clarifiée. Le nom de la mention n'est pas clairement défini, de même que les parcours/orientations-options.

La formation est adaptée pour être suivie en présentiel par des étudiants en alternance. Les cours magistraux de tronc commun ont été placés de sorte à ce que les étudiants en formation initiale et en alternance soient présents ensemble. Le rythme d'alternance est de deux jours en université et de trois jours en entreprise. Le stage (ou l'apprentissage) et le projet tutoré, correspondent à 30 crédits européens (ECTS).

Une attention particulière est donnée à l'aspect professionnalisant dans la formation à travers le stage pour la formation initiale et la période en entreprise pour la formation continue, s'ajoute à cela le projet tutoré correctement encadré, et les conférences professionnelles.

La formation propose une préparation au TOEIC (*Test of English for International Communication*) en option, et les meilleurs étudiants de la promotion, sélectionnés par les conseillers du commerce extérieur du Val d'Oise, reçoivent un certificat.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est lisible et de bonne qualité.

La place du numérique dans la formation reste classique (salle informatique, enseignements informatiques).

La licence octroie une place importante à la dimension internationale à travers les enseignements de langues étrangères, des enseignements en sciences de gestion se font en anglais (marketing), de même que les conférences professionnelles, le stage obligatoire à l'étranger pour la formation initiale et le voyage d'études pour les apprentis. Quelques étudiants étrangers sont recrutés et ont la possibilité de suivre des cours de français en langue vivante optionnelle.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique se caractérise par une faible présence d'enseignants-chercheurs. Elle se compose d'un seul professeur d'université (PU), aucun maître de conférences (MCF), deux professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur (PRCE), une enseignante contractuelle, un professeur associé à temps partiel (PAST) et cinq enseignants hors UCP. La proportion des intervenants professionnels est beaucoup plus importante, 11 intervenants, soit plus de 50 % de l'équipe pédagogique.

Un conseil de perfectionnement est mis en place une fois par an et intègre les intervenants professionnels, des maîtres de stage mais aucun étudiant. Il est présidé par un intervenant professionnel de la CCE et animé par la responsable pédagogique. Cet intervenant co-préside également le jury d'examen. Cela montre encore la place prédominante des intervenants professionnels dans le pilotage de la formation.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Plusieurs réunions pédagogiques sont organisées dans l'année. À noter que la formation partage avec la licence professionnelle

Métiers du tourisme et des loisirs, la même direction, des enseignants, des projets tutorés, des conférences et des locaux. Les modalités d'évaluation des enseignements sont définies.

L'autoévaluation de la formation ne se fait qu'à travers le conseil de perfectionnement qui n'associe pas les étudiants. L'approche par compétence n'est pas développée.

Les modalités de recrutement sont définies, le jeu d'options et les parcours permettent un recrutement diversifié et aide à la réussite des étudiants.

Résultats constatés

La formation est attractive avec 191 candidatures pour une capacité d'accueil de 60 étudiants. Les effectifs restent stables de 2012-2013 à 2016-2017. La proportion des étudiants en contrat de professionnalisation reste faible, environ deux étudiants (aucun contrat de professionnalisation sur la période de 2013-2014 à 2015-2016). Le taux de réussite est important (en moyenne 91 % de 2012-2013 à 2016-2017).

Les modalités de collecte d'informations sur le devenir des étudiants ne sont pas clairement précisées. Le taux d'insertion professionnelle moyen de 80 % est satisfaisant pour les diplômés à 30 mois (de 2012-2013 à 2016-2017), bien que la part des répondants soit égale ou inférieure à 50 %. Les enquêtes à 30 mois ou 6 mois du devenir des diplômés ne recensent pas les étudiants partis travailler à l'étranger. Les données concernant les apprentis sont manquantes sauf pour 2015 (taux d'insertion professionnelle à six mois égale à 88 %). L'insertion professionnelle est en adéquation avec les objectifs de la formation (cadres et intermédiaires). La poursuite d'étude reste limitée conformément aux objectifs de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation professionnalisante, accordant une place importante à la dimension internationale dont le contenu est cohérent avec les objectifs scientifiques et professionnels.
- Une formation attractive avec un bon positionnement.
- Un taux de réussite important.

Principaux points faibles :

- Une trop faible implication des enseignants-chercheurs.
- La structure de la formation difficile à comprendre (nom de la mention et du parcours, nombre d'orientations-options, formation continue).
- Un conseil de perfectionnement sans participation des étudiants et l'absence d'évaluation de la formation par les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* parcours *Technico-commerciale en commerce international* de l'université de Cergy-Pontoise est une formation professionnalisante attractive répondant aux besoins du marché. Toutefois, il serait nécessaire de clarifier le nom de la mention et sa structure. La part des enseignements effectuée par des enseignants-chercheurs devrait être renforcée pour une formation, certes professionnalisante, mais universitaire. Différents dispositifs mériteraient également être mis en place, tels que la pratique des innovations pédagogiques, l'approche par compétence, l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui ne font pas partie du conseil de perfectionnement et le suivi des diplômés.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme et des loisirs parcours Responsable international de structures de loisirs, d'accueil et de voyages* (RISLAV) est une formation professionnalisante en un an. Elle vise à transmettre les connaissances et les compétences dans le domaine linguistique (trois langues étrangères), l'hôtellerie et le tourisme afin de former des cadres polyvalents du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs d'organisations internationales. La formation est proposée en initiale et en continue (contrat d'apprentissage et de professionnalisation). Les enseignements sont en présentiel, et se déroulent à l'unité de formation et recherche (UFR) de langues et études internationales (LEI) de l'Université de Cergy-Pontoise. Le volume horaire de la licence correspond à 405 heures d'enseignements et 120 heures de projet tutoré. Un stage à l'étranger d'une durée de 20 semaines est prévu pour la formation initiale. La formation par apprentissage a été mise en place en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) SACEF (sections d'apprentissage créées par les entreprises franciliennes). Le rythme d'alternance est de deux jours en université et de trois jours en entreprise.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement exposés. Les enseignements se concentrent sur les enjeux du tourisme (économie, gestion, gouvernance, problématiques géopolitiques et territoriales, etc.), les langues vivantes, la gestion d'entreprises, ainsi que la formation professionnelle (période en entreprise, projets tutorés, cycle de conférences) permettant d'acquérir les connaissances attendues et les compétences nécessaires en accord avec les débouchés professionnels visés. Les métiers à l'issue de la formation sont bien renseignés et correspondent à la formation. Les enseignements sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels.
Positionnement dans l'environnement
La formation s'inscrit dans l'offre de formation de l'établissement. Néanmoins, les formations similaires sur le plan régional et national ne sont pas recensées dans le dossier. La formation est attractive de par le nombre de candidatures (258 dossiers sont reçus pour 80 places en moyenne) et bénéficie d'une visibilité à l'international via des candidatures d'étudiants étrangers et la sollicitation des entreprises à l'étranger pour recevoir des

stagiaires. La formation, soutenue par le comité d'expansion économique (CCE) du Val d'Oise, est bien ancrée dans l'environnement socio-économique avec une forte implication dans la formation du SNELAC (le Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'attractions et culturels). Des intervenants professionnels, membres titulaires de l'équipe pédagogique ou vacataires siègent au conseil de perfectionnement, participent aux recrutements, à l'encadrement de projets tutorés et stage. La formation est sollicitée par des entreprises étrangères afin de recevoir des stagiaires, mais il n'existe pas de coopération internationale formalisée par une convention.

Organisation pédagogique

Le nom de la mention et des parcours ne sont pas clairs et ne correspondent pas à la nomenclature des mentions de LP.

La formation est proposée en formation initiale (FI) et en formation continue (quelques contrats de professionnalisation et 20 apprentis).

Le tronc commun est axé sur le tourisme et la gestion, les enseignements d'anglais, le stage (à l'étranger dans un pays non francophone pour la FI), le projet tutoré. Les options concernent le choix de la langue vivante 2 (espagnol, allemand, italien) et 3 (espagnol, allemand, italien, portugais, japonais et chinois) et une préparation au TOEIC (*Test of English for International Communication*) ou un enseignement *Production touristique* ou *Informatique*. Outre les enseignements de langues étrangères, des enseignements de tronc commun se font en langues étrangères, ce qui équivaut à une part de 50 % des enseignements en langue étrangère. La spécialisation est progressive.

Les enseignements sont en présentiel, avec des aménagements prévus pour les étudiants en alternance.

La formation assure un encadrement et une évaluation correcte des étudiants pour leur projet tutoré et leur période en entreprise.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est lisible et de bonne qualité.

Une attention particulière est donnée à la certification professionnelle des étudiants (certificat SNELAC).

L'utilisation des outils numériques reste classique. Une formation est proposée aux étudiants à la rentrée et des enseignements techniques adaptés aux besoins du marché sont proposés. Des enseignements aux pratiques pédagogiques innovantes sont énoncés tels que des jeux de rôles, autoscopies, utilisation d'outils multimédia.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique se caractérise par l'absence totale d'enseignant-chercheur. Elle se compose de deux professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur (PRCE), deux enseignants vacataires, un professeur associé à temps partiel (PAST) et six enseignants hors UCP (sans précision sur leur statut) ainsi que neuf intervenants professionnels. La part des enseignements effectués par les intervenants professionnels est égale à 48,6 % (incluant le PAST). Les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe, les modalités de réunion sont définies et n'intègrent pas les étudiants, de même que le conseil de perfectionnement qui est mis en place une fois par an et intègre les intervenants professionnels, les maîtres de stage mais pas la participation d'étudiants, ce qui n'est pas conforme à la réglementation.

La formation partage avec la licence professionnelle *Métiers du commerce International*, la direction, certains enseignants, des projets tutorés, des conférences et des locaux. Les modalités d'évaluation des enseignements sont définies.

Le nom de la mention ne figure pas sur le diplôme.

L'autoévaluation de la formation se fait à travers le conseil de perfectionnement et via une enquête de satisfaction auprès des étudiants.

L'approche par compétence est développée et les modalités de suivi (autre que période en entreprise et projet tutoré) ne sont pas précisées dans le dossier. Les modalités de recrutement sont définies.

Il n'existe pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite, si ce n'est via la disponibilité des enseignants et de la responsable pédagogique qui identifie les étudiants aux résultats fragiles après les premières évaluations et les invite à une rencontre.

À noter que des tests de langues sont effectués lors du recrutement, ce qui peut justifier l'absence de remise à niveau linguistique.

Résultats constatés

La formation est attractive avec 258 candidatures pour une capacité d'accueil de 80 étudiants. Les effectifs restent plus ou moins stables de 2012-2103 à 2016-2017 (on note une baisse en 2013-2014). La proportion des étudiants en contrat de professionnalisation reste faible, environ deux à trois étudiants (aucun contrat de professionnalisation sur la période de 2013-2014 à 2015-2016). Le taux de réussite est important en moyenne 94 % de 2012-2103 à 2016-2017.

Le profil de recrutement est surtout représenté par des étudiants de BTS (brevet de technicien supérieur), ce qui est assez cohérent avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation.

Les modalités de collectes d'informations sur le devenir des étudiants relèvent de l'observatoire de la vie étudiante, et d'une enquête du secrétariat pédagogique. Le taux d'insertion professionnelle moyen de 93 % est important pour les diplômés à 30 mois (de 2011 à 2017). Les enquêtes à 30 mois ou 6 mois du devenir des diplômés ne recensent pas les étudiants partis travailler à l'étranger. Les données concernant les apprentis sont manquantes sauf pour 2015 (taux d'insertion professionnelle à six mois égal à 88 %). L'insertion professionnelle est en adéquation avec les objectifs de la formation (cadres et intermédiaires). La poursuite d'étude reste limitée conformément aux objectifs de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La dimension internationale bien présente dans le contenu des enseignements.
- Un excellent taux d'insertion professionnelle.
- Une bonne attractivité.

Principal point faible :

- L'absence d'enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique et des membres titulaires sous-représentés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence professionnelle est une formation professionnalisante, ouverte à l'international, attractive, disposant d'un bon taux de réussite et d'une bonne insertion professionnelle. Toutefois, il est nécessaire de clarifier le nom de la mention, qui doit également figurer sur la certification proposée (SNELAC). La question de l'absence d'enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique se pose, alors qu'il s'agit d'une formation universitaire, et la faible proportion des membres titulaires pourrait complexifier le fonctionnement de la formation (dépendance envers les vacataires et intervenants professionnels). Pour avoir un conseil de perfectionnement en bonne et due forme, des étudiants devraient y être associés, dans un souci d'autoévaluation efficace. Il serait intéressant de suivre l'insertion professionnelle des apprentis afin de bénéficier d'indicateurs chiffrés sur ce profil de diplômés.



MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master d'*Études européennes et internationales* de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) est une formation interdisciplinaire, orientée principalement vers la recherche mais proposant également d'autres débouchés professionnalisants. Ses objectifs sont une spécialisation progressive dans le domaine des études européennes et la formation des étudiants au montage et à la conduite de projets à dimension européenne. Il propose trois parcours : *Projets européens* (PE), *L'Europe et l'espace atlantique* (EEA) et *L'Europe et l'Asie orientale* (EAO).

ANALYSE

Finalité

Cette mention se positionne dans le champ des études européennes, élargi aux relations internationales et géopolitiques à partir de l'Europe (parcours *EEA* et *EAO*). Elle vise à former des étudiants aux grands paramètres de la recherche, sur la base d'aptitudes pluridisciplinaires (sciences humaines et sociales, langues, civilisations, droit et économie), dans un but à la fois académique et professionnel. Le parcours *Projets européens* notamment vise l'insertion professionnelle à la fin de la deuxième année (M2). Il se concentre sur l'Europe d'après 1945, et sur les aptitudes au montage de projets dans le cadre des institutions contemporaines. Les connaissances et compétences attendues sont précisément exposées. Les débouchés et poursuites d'études sont clairement renseignés dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et en adéquation avec la formation. Seule la fiche RNCP donne quelques indications sur le contenu des enseignements par semestre, qui semble cohérent par rapport aux objectifs de la formation, mais reste trop partiel pour juger correctement de sa pertinence.

Positionnement dans l'environnement

La mention du master n'est pas unique en France, *a fortiori* dans l'environnement régional, comme le développe le dossier d'autoévaluation, mais bénéficie de sa spécialisation dans le domaine des « projets européens », ce qui lui permet de garder un bon positionnement tant local que national. Le positionnement international n'est pas analysé. La formation est enrichie de plusieurs coopérations en adéquation avec les objectifs du master. Un partenariat solide fonctionne avec l'IEP (institut d'études politiques) de Saint-Germain-en-Laye, débouchant sur un double diplôme pour certains étudiants.

Le master est adossé à quatre centres de recherche dont proviennent les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation et qui proposent aux étudiants des *workshops* et poursuites d'études.

La formation *Projets européens* est proposée en apprentissage et entretient des partenariats avec des entreprises en fonction des contrats d'apprentissage et des intervenants professionnels. Plusieurs partenariats n'ont pas été officialisés ce qui nuit à leur visibilité.

La coopération internationale reste limitée, au-delà d'échanges Erasmus sur un semestre. Le dossier renvoie, sans les citer, aux conventions bilatérales passées par l'UCP.

Organisation pédagogique

Le master propose un solide tronc commun (cours mutualisés en au premier semestre - S1 de la première année entre unité de formation et de recherche - UFR Lettres, et UFR Sciences humaines et langues) accompagné de cours spécifiques à chaque parcours, ce qui permet la spécialisation progressive de chaque étudiant. La lisibilité de la mention est globalement difficile avec une organisation des enseignements dépendante de deux UFR différentes.

La formation est ouverte en présentiel. Des possibilités d'enseignement à distance sont actuellement développées.

Le master intègre à l'intérieur du cursus un stage et de nombreux contacts avec le milieu socio-économique ainsi que des modules de mise en situation. Les étudiants bénéficient d'un réel appui de la part de plusieurs dispositifs universitaires pour les accompagner dans leur projet professionnel.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est remplie de manière cohérente mais la ramification de la mention et des deux dimensions, recherche et professionnalisante, compliquent la lisibilité du document.

Le master intègre un stage en deuxième année pour les étudiants choisissant l'objectif professionnalisant, qu'ils valident à l'aide d'un rapport de stage (stage de six mois ou alternance). Ils sont très bien accompagnés dans leur recherche de stage, grâce au bureau d'aide à l'insertion professionnelle mais aussi des référents spécifiques. Les modalités d'évaluation du stage ne sont pas évoquées dans le dossier.

La répartition sur quatre laboratoires dont sont issus 55 % des enseignants-chercheurs empêche une plus grande spécialisation du master. Néanmoins, il manque des éléments plus précis pour apprécier exactement la cohérence entre la formation et la recherche du site. La proportion d'intervenants (professionnels) extérieurs passe à deux tiers pour le parcours *Projets européens*. Pour les deux autres parcours, seuls des enseignants-chercheurs interviennent au second semestre (S2).

La place du numérique est très présente dans le master à l'aide de cours et de projets spécifiques. La formation fait un réel effort pour introduire de nouvelles pratiques pédagogiques (notamment pédagogie par projet et jeux sérieux).

Le master propose des mobilités Erasmus, des cours à visée internationale et des cours de langues étrangères. Il serait judicieux de proposer davantage de cours spécialisés en langue étrangère, par exemple en anglais et de créer des coopérations plus ciblées avec une ou plusieurs universités étrangères.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est bien équilibrée et répond aux besoins des différents parcours, professionnalisant et recherche (55 % d'enseignants-chercheurs pour 45 % d'intervenants professionnels). Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont très bien identifiées. Le master bénéficie d'un comité de pilotage et d'un conseil de perfectionnement qui se réunissent régulièrement, en présence de représentants étudiants. Le dossier ne fournit pas suffisamment d'informations pour apprécier la place réelle des intervenants et professionnels extérieurs, le rôle du conseil de perfectionnement et la place de l'autoévaluation. Les modalités d'évaluation des étudiants et les jurys d'examen sont bien organisés. Aucun détail n'est fourni concernant la délivrance des crédits. Le master propose un très bon suivi de compétences grâce à des livrets de compétences et d'apprentissage et des rendez-vous de suivis d'apprentissage. Le dossier ne fournit que peu d'informations concernant le recrutement, les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite. Il y a un suivi personnalisé des étudiants par l'équipe enseignante.

Résultats constatés

Les taux d'abandon restent faibles (5 %) et les taux de réussite sont élevés (80 à 100 %). Il est cependant difficile d'apprécier précisément l'attractivité du diplôme car le dossier fournit des chiffres globaux sur cinq ans et aucun chiffre précis sur la répartition des effectifs. Le master dispose d'un bon suivi des diplômés grâce à des enquêtes régulières annuelles, une association spécifique s'occupant du réseau des anciens et un annuaire des diplômés. Une enquête sur les réseaux sociaux permet de compléter des résultats partiels, le taux de réponse (entre 50 % et 80 %) restant aléatoire. Le détail des résultats des enquêtes n'est pas fourni. Bien que le master affiche un excellent taux d'insertion (près de 90 %), le dossier ne précise pas l'évolution de ce taux ni la durée de recherche d'emploi. L'insertion professionnelle est bien en adéquation avec les objectifs affichés de la formation. Malgré une forte place attribuée à la dimension recherche, aucun étudiant n'a poursuivi en doctorat au cours des quatre dernières années. Une refonte du master autour des objectifs professionnalisants, envisagée par les auteurs de la fiche, serait effectivement pertinente.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le parcours *Projets européens* original.
- Un taux d'intervenants professionnels important.
- Un bon suivi de l'insertion.

Principaux points faibles :

- Une lisibilité du diplôme difficile due à une mention à cheval sur deux unités de formation et de recherche.
- Une coopération internationale trop limitée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les responsables de formation ont clairement identifié le besoin de renforcer les synergies entre les parcours pour rendre la mention plus lisible. Un adossement recherche resserré sur une seule école doctorale est prévu. La formation pourrait également envisager de renforcer le parcours professionnalisant et proposer une poursuite en doctorat via des conventions industrielles de formation par la recherche (bourse CIFRE) afin de rendre le parcours recherche plus attractif. Il serait important de concrétiser des coopérations internationales en adéquation avec les objectifs du master.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) est une formation en deux ans qui propose six parcours :

- *Développement culturel et valorisation des patrimoines* (DCVP),
- *Management et ingénierie des services à l'environnement* (MISE),
- *Géomatique appliquée aux études urbaines et aux risques* (GAEUR),
- *Exploitation et développement des réseaux de transport public* (EDRTP) ; *Management logistique* (ML) ; *Transports, territoire et environnement* (TTE).

ANALYSE

Finalité

Le master *GAED* est structuré autour d'une offre de formation portant sur de l'ingénierie territoriale et de l'aide à la décision dans les sciences de la géomatique et du territoire. Ceci est pris au sens large car il y a six parcours :

- Un parcours portant sur la capacité à accompagner des maîtres d'ouvrage dans le montage de projet de valorisation culturelle et patrimoniale. Cela concerne la prise en compte des composantes du territoire, des enjeux du projet, de la formation aux caractères de l'ingénierie territoriale sur ce sujet.
- Un parcours porte sur la préparation à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre sur des questions environnementales, avec une réelle spécialité d'excellence sur les compétences des métiers de gestion de l'eau. Ce parcours apparaît pleinement professionnalisant avec des liens privilégiés avec des opérateurs publics et privés.
- Un parcours préparant aux métiers d'accompagnement des structures publiques et privées dans la géomatique. Deux champs sont précisés celui de l'urbanisme et celui de la gestion des risques.
- Enfin trois parcours tournés vers les métiers d'accompagnement de la filière des transports et de la logistique, spécificité de l'Université de Cergy-Pontoise.

Le dossier montre l'existence d'une coordination efficace dans la mutualisation et dans les partenariats extérieurs.

La formation repose sur une progression assurée entre les deux années du master. La première année (M1) est

assez généraliste mais fait intervenir des enseignants de disciplines variées, en droit de l'environnement, en économie gestion, en géographie et des opérationnels. Cette première année se termine par un stage de trois mois mais il est possible d'effectuer le M1 en alternance puisque les cours sont concentrés les jeudis et vendredis. En seconde année (M2), en fonction des six parcours, les spécialisations orientent vers des contenus bien spécifiques. Les parcours, dès le M1, offrent des options permettant de s'orienter plutôt vers les métiers de la recherche ou plutôt vers ceux d'organismes publics ou privés.

Positionnement dans l'environnement

Au-delà du positionnement par rapport aux autres formations du territoire du Nord-Ouest francilien, ce master *GAED* est engagé dans l'école universitaire de recherche (EUR) : Humanité, création et patrimoine, pôle de recherche en plein essor.

L'attractivité est nationale, certains parcours existant de longue date et bénéficiant d'une bonne visibilité. Le parcours *DCVP* sur le patrimoine est le plus ancien mais le parcours *MISE* doit sa forte attractivité au fait qu'il est en partenariat très étroit avec des acteurs majeurs des métiers de l'environnement : cette expertise ciblée a abouti à la création d'un consortium associant l'université de Marne-la-Vallée et l'École des ponts et chaussées qui dispose d'un laboratoire spécialisé sur ces questions d'environnement urbain et plus spécifiquement de gestion de la qualité de l'eau.

Le dossier démontre un ancrage avec le monde professionnel de haut niveau, tout comme la dynamique scientifique et l'ouverture vers le monde académique local et international de la recherche : adossement des unités de recherche locales, partenariats avec des universités étrangères (*Royal Holloway University* au Royaume-Uni ; Gdynia en Pologne ou Erfurt en Allemagne).

Organisation pédagogique

La présentation est claire et témoigne d'une dynamique innovante. Notamment les outils pédagogiques cités sont très variés, s'appuient sur le numérique et utilisent les techniques performantes des *serious games*.

Les parcours sont constitués de modules adaptés aux objectifs de la formation. Il y a en outre une mise en situation des étudiants par le biais d'ateliers. Cependant, le dossier ne précise pas si ces ateliers correspondent à des commandes effectives ou fictives de la part d'opérateurs publics ou privés.

Le dossier témoigne d'un investissement important de l'équipe pédagogique dans le suivi adapté et personnalisé des étudiants. Il y a une fourniture de moyens variés permettant à l'étudiant d'assurer une autoformation assistée par l'équipe enseignante.

Le contenu des enseignements offre aussi des apports méthodologiques pour les étudiants qui se destinent à la recherche.

Les compétences en anglais sont valorisées et le master permet le passage du TOEIC (*Test of English for International Communication*).

Pilotage

L'équipe pédagogique peut s'appuyer sur une équipe administrative efficace et considérée comme suffisante. Les intervenants extérieurs sont associés à la cogestion d'éléments du master notamment son évaluation effectuée en partie par le conseil de perfectionnement auquel sont associés les représentants des étudiants. De nombreux points bilan sont effectués au cours de l'année. Le dossier ne mentionne toutefois pas l'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

Le dossier montre l'intérêt de l'équipe pédagogique pour le suivi des cohortes en effectuant ses propres enquêtes d'insertion et devenir des étudiants. Il existe d'ailleurs des associations d'anciens étudiants.

La structuration de l'équipe pédagogique et les outils d'autoévaluation permettent ainsi une forte capacité d'évolution en relation avec les besoins de compétences et les opportunités d'insertion professionnelle.

Résultats constatés

Le dossier montre la grande qualité de cette formation. Il montre une attention particulière pour l'insertion professionnelle des étudiants du master. Cela implique une imbrication des savoirs, des savoir-faire et des savoir-

être relevant des champs universitaires concernés, dans les six parcours avec l'appui d'intervenants variés et des partenariats très forts avec certains acteurs du monde socio-professionnel. Tout cela n'empêche pas en parallèle de déboucher aussi sur une bourse de thèse par an.

Le dossier montre également le souci de l'équipe pédagogique de maintenir des capacités d'évolution continue. Dans ce sens, il y a le souci de répondre aux besoins d'insertion professionnelle tout en cherchant à rencontrer les problématiques actuelles de la géographie jusqu'à dans ses aspects les plus pointus de la recherche scientifique (avec le projet de développer des systèmes de poursuite en études doctorales soit par les bourses CIFRE - conventions industrielles de formation par la recherche, soit par des thèses en alternance).

Malgré des références dans le dossier, celui-ci ne présente pas de résultats quantitatifs suffisamment développés sur les taux de réussite et d'insertion professionnelle pour évaluer de manière pertinente cet aspect.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation riche, originale, reconnue et attractive.
- Les nombreux partenariats professionnels et académiques.
- Une offre de formation en alternance et une bonne insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette très riche offre de formation correspond à des domaines originaux, qui permettent au master *GAED* de l'Université de Cergy-Pontoise de se distinguer au niveau national. Si la formation présente de très bons résultats avec des parcours clairement identifiés, pertinents et attractifs, le projet de réduire à quatre parcours la mention apparaît comme pertinente tant sur le plan pédagogique et disciplinaire que sur le plan de la visibilité et de l'attractivité de toute la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Histoire, civilisation, patrimoine* remplace depuis 2013-2014, la mention *Études européennes et relations internationales* spécialité *Histoire et civilisations*. Implantée sur le site des Chênes, cette formation s'inscrit dans le prolongement du cycle de licence. Elle repose sur des savoirs pluridisciplinaires et développe des compétences relevant de la pratique de l'histoire au sens large.

Elle se donne pour objectifs la poursuite des études en doctorat ou l'insertion professionnelle.

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités de la formation sont clairement exposées et le public visé bien identifié (historiens mais également étudiants de sciences politiques et de droit). L'ambition affichée est de donner une formation supérieure de haut niveau avec un solide socle de connaissances et de compétences, arrimé à l'histoire et à ses méthodes, ciblant plus particulièrement les domaines des cultures et civilisations, et du patrimoine, à l'échelle de l'Europe et du monde. Celles-ci sont notamment mises en œuvre à l'occasion de la rédaction de deux mémoires, en première année (M1) et en deuxième année (M2), qui permettent aux étudiants de faire la preuve de leurs aptitudes (enquête, analyse, rédaction) et de déployer leurs savoirs méthodiques et disciplinaires (culture générale, capacités d'analyse et de rédaction, maîtrise des langues). Les débouchés affichés sont multiples, dans le domaine de la recherche comme en matière d'insertion professionnelle. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) en fournit une liste détaillée.</p>
Positionnement de la formation
<p>Le master est bien intégré à l'offre de formation de l'unité de formation et de recherche (UFR) de littérature et sciences humaines. L'environnement régional, très concurrentiel, n'est pas abordé et aurait certainement mérité de l'être. La mise en place des masters <i>Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) a privé ce type de master recherche d'une partie de son public, l'enjeu était de développer des offres spécifiques, ici orientées vers cultures et patrimoine. Un partenariat noué avec l'École nationale des Chartres favorise l'échange de savoirs (paléographie essentiellement). Des financements ont été accordés par la fondation des sciences du patrimoine pour des mémoires « Histoire, archéométaballurgie et archéométrie » autour</p>

de l'analyse d'armes anciennes et des métaux.

Le master est adossé à un centre de recherche (AGORA - Laboratoire de recherche, civilisations, identités culturelles, textes et francophonies) qui regroupe les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation, ainsi l'articulation formation-recherche est bien effective, illustrée par la participation des étudiants de M2 aux séminaires de recherche, aux journées d'études et ateliers et la présentation de deux mémoires de recherche au cours du cursus.

Son inscription dans l'environnement socio-économique est peu détaillée si ce n'est la mention des partenaires publics (divers organes du département notamment services d'archives, services archéologiques) et privés liés à l'université de Cergy-Pontoise (UCP). Il en est de même pour les entreprises, qui fournissent des intervenants et des lieux de stage, qui ne sont pas présentées. Le dossier est sur ce point peu explicite.

La coopération internationale est encore limitée mais elle est en bonne marche, plusieurs projets de partenariats étant en voie de finalisation – avec l'Université britannique de Warwick et avec l'Université canadienne d'Ottawa. Pour l'heure, elle repose principalement sur les échanges informels mais réguliers de personnes. La mobilité internationale des enseignants et étudiants n'est pas précisément renseignée, il est fait mention de trois à cinq étudiants qui viennent de l'étranger chaque année (plutôt hors Union européenne).

Organisation pédagogique

La formation opère en formation initiale et continue. Les candidatures extérieures pour l'entrée en seconde année (M2) sont sélectives.

La mention met en place une spécialisation progressive, exposée de façon très complète dans le dossier. Après un premier semestre (S1) en tronc commun (cours mutualisés avec le master *Études européennes et internationales*), les deuxième (S2) et troisième (S3) semestres proposent une spécialisation (en fonction des périodes historiques) avant la phase de rédaction du second mémoire au quatrième (S4) semestre. Les enseignements répondent bien aux attendus d'un master : séminaires de recherche, cours de méthodologie et de langue vivante obligatoire. Les « outils » ouvrent sur les spécialisations (patrimoine, archéologie, archives, école des Chartes). Le S4 propose trois formules au choix (avec mémoires allégés, complétés par des rapports), dont deux favorisent la mobilité des étudiants (formule avec séjour à l'étranger de six mois) ou leur insertion professionnelle (formule avec stage professionnel de six mois). Cette personnalisation de la formation est d'autant plus appropriée, qu'elle s'appuie sur une démarche pédagogique visant à promouvoir l'autonomie des étudiants dans les choix et la réalisation de leurs projets.

La mise en situation professionnelle des étudiants intervient tout spécialement dans le cadre des stages. Les étudiants peuvent pour ce faire bénéficier de l'appui de la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'UCP.

La place du numérique et les apprentissages aux nouvelles technologies restent très classiques (quelques cours dédiés, des cours en enseignements à distance, recours à la plate-forme *Moodle*). Les nouvelles pédagogies n'en sont qu'à leurs balbutiements. En matière d'aide à la réussite, le suivi personnalisé par l'enseignant référent n'est pas complété par des dispositifs spécifiques, autres que celui, informel des étudiants de M2 avec les étudiants de M1 dans les cours mutualisés (absence de tutorat).

L'ouverture à l'international s'effectue par le biais des échanges Erasmus (non chiffrés).

La formation propose la validation des acquis de l'expérience et la validation des acquis professionnel (deux cas récents).

Pilotage

La formation est pilotée par une directrice et un directeur adjoint. Les séminaires sont animés par les enseignants-chercheurs. Les intervenants professionnels extérieurs assurent environ 25 % des heures d'enseignement en présentiel. L'encadrement est à la fois solide et varié. L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an tout comme le conseil de perfectionnement qui rassemble le conseil pédagogique et des étudiants.

Les modalités d'évaluation et de validation sont très clairement exposées et diffusées. Les compétences et connaissances à acquérir bien identifiées et conformes aux attentes d'un master en *Histoire*, en phase également avec les prérequis de la poursuite des études.

Résultats constatés

Les effectifs du M1 (autour de 25 étudiants) sont stables, de même qu'en M2 (autour de 25 étudiants). La croissance récente des effectifs de M2, en 2017-2018 (30 étudiants) témoigne de la bonne attractivité du master. Le volet patrimoine suscite des vocations, d'étudiants étrangers notamment (qui représentent environ 10 % de l'effectif en M1 ou M2).

Le faible taux d'abandon est une illustration des efforts conduits par l'équipe pédagogique et une preuve de la bonne adaptation des trois formules du master en M2. Les taux de réussite dans l'ensemble sont corrects mais moyens et pourraient certainement être améliorés. Les taux de poursuite d'études en doctorat, à court terme notamment, sont en revanche faibles, voire nuls, et en nette baisse depuis 2013.

L'OVE (observatoire de la vie étudiante) fournit un bilan qui permet d'observer la bonne insertion professionnelle des diplômés qui ont répondu aux enquêtes (environ 50 % de répondants). L'environnement régional, très favorable, mais très concurrentiel, peut rendre compte de résultats supérieurs à la moyenne nationale.

Tous ces chiffres sont dûment analysés par l'équipe pédagogique et pris en compte, ce qui est très positif. Les efforts pour un meilleur suivi des étudiants et pour s'adapter à l'évolution des contextes sont à souligner.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les effectifs stables ou en hausse : mention qui trouve son public et qui sait s'adapter.
- Les trois formules du M2 qui autorisent une personnalisation du parcours de l'étudiant.
- La recherche de l'autonomie pour les étudiants.
- Les débouchés professionnels possibles.

Principal point faible :

- Une ouverture à l'international faible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation atteint ses objectifs en dépit d'un contexte très concurrentiel. Le master demeure attractif, grâce à une stratégie de diversification, mais les taux de poursuite en doctorat restent faibles. Devant cette faible attractivité du doctorat, il serait peut-être utile de développer la dimension professionnelle du master. De ce point de vue, il serait souhaitable de soutenir la politique de stages déjà bien engagée. Le volet patrimoine, porteur, pourrait être encore développé et les partenariats locaux renforcés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER JOURNALISME

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master de *Journalisme*, localisé à Gennevilliers, est une formation en deux ans (première année de master - M1 et deuxième année de master - M2) ayant pour objectifs de former les étudiants dans le domaine des médias au sens large. Elle est ouverte aux étudiants en formation initiale, formation continue, alternance et offre la possibilité de validation d'acquis d'expérience. L'entrée est sélective et se fait sur dossier puis sur entretien. Les promotions sont en moyenne de 28 étudiants par année.

ANALYSE

Finalité
<p>Ce master en <i>Journalisme</i> se veut largement ouvert puisqu'il prépare les étudiants à exercer leur activité dans « une entreprise de média » au sens large. La formation propose également une ouverture sur la communication privée et institutionnelle sous toutes ses formes (presse écrite, radio, télévision, internet). Les objectifs sont conformes aux indications de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Ils restent principalement professionnels et peu en lien avec la recherche.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est physiquement localisée à Gennevilliers,</p> <p>Ce master est proche du master <i>Information - édition - communication</i> (IEC), avec lequel il mutualise des ressources pédagogiques, administratives et techniques. Si la formation favorise les échanges ponctuels avec le monde professionnel, via des <i>masters class</i> impliquant des personnalités, très peu d'accords ou de conventions pérennes lient le master avec le tissu professionnel extérieur. Seule une convention dans le secteur journalistique a été signée en 2014 avec le groupe Express-Roularta pour un partenariat (dont on ignore si elle est toujours valide).</p> <p>Au plan scientifique, la formation n'est pas adossée à un laboratoire de recherche. Le rattachement des enseignants chercheurs à des laboratoires n'est pas non plus mentionné.</p> <p>Hormis des séjours à l'étranger dans le cadre de deux voyages d'études et la possibilité laissée aux étudiants d'effectuer leur stage à l'étranger, la formation n'a pas développé d'ouverture internationale au moyen de</p>

partenariat ou d'échanges (Erasmus ou autres).

Organisation pédagogique

La sélection des étudiants comprend des épreuves écrites et un entretien individuel. Un stage court d'observation au premier semestre du M1 est proposé. La formation est ouverte à l'alternance en deuxième année sous le régime de contrat de professionnalisation et d'apprentissage, sans que l'évolution du nombre ou la proportion d'alternants ne soit mentionnée.

Dans la conduite pédagogique, la formation semble accorder une place importante à la mise en situations pratiques en recourant par exemple au jeu de rôle. L'usage des ressources numériques est avéré dans la formation, ce qui est particulièrement attendu au regard de l'évolution du secteur professionnel auquel elle prépare les étudiants.

Une attention particulière est accordée à la bonne pratique de la langue française aussi bien pour les étudiants dont le français est la langue maternelle et qui éprouveraient des difficultés, que pour les étudiants étrangers qui sont orientés vers des cours de FLE (français langue étrangère) et/ou le projet Voltaire. L'enseignement de l'anglais est obligatoire, avec pour objectif d'atteindre le niveau B2, sans que soit précisé le volume horaire accordé à cet enseignement. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas présentées.

La formation a défini en termes de compétences à acquérir les objectifs de formation. Le dispositif reste « artisanal » car l'évaluation finale par compétence a vocation à suppléer la notation. L'organisation des semestres, des UE (unité d'enseignement) et des cours ne permet pas d'apprécier la progression de l'acquisition des compétences dans la mesure où les quatre mêmes intitulés de cours se répètent sur les quatre semestres. Enfin de nombreuses références sont faites à un cours « médias et controverses » qui ne figure à aucun endroit dans le dossier fourni par l'établissement.

Pilotage

La formation est dirigée par une petite équipe pédagogique composée de trois enseignants (dont un professeur associé - PAST) et un technicien en audiovisuel.

La direction de la formation montre une activité et une initiative soutenue pour emmener les étudiants sur le terrain, là où se fait la production d'informations à travers des déplacements, une participation à des événements sociopolitiques.

Les étudiants sont peu sensibilisés aux problématiques de la recherche en sciences de l'information et de la communication, en général, et dans le secteur du journalisme en particulier. L'approche pédagogique accordant une grande part à l'aspect pratique et opérationnel du métier semble négliger l'aspect théorique de la discipline. Le volet recherche est absent de l'organisation de la formation, alors qu'il doit être une composante pédagogique des masters. La participation des étudiants aux travaux du réseau français « Recherche habitat-logement » (REHAL) en 2016-2017, au colloque consacré à Annie Ernaux en 2014 pas plus que la présence d'étudiants à des séminaires sporadiques ne peuvent être assimilés à un enseignement d'initiation à la recherche en sciences de l'information et de la communication.

Les « points d'accroche » avec la recherche se limitent à un séminaire (dans le cadre du cours « médias et controverses » dont le volume horaire et la régularité ne sont pas précisés) au cours duquel « des chercheurs sont intervenus auprès des étudiants, pour échanger avec eux autour de leurs recherches ». Cette faiblesse est corroborée par l'absence d'adossé avéré à un laboratoire en sciences de l'information et de la communication, par la quasi-absence de poursuite en thèse (un cas depuis la création du master) et par le nombre très réduit d'enseignants-chercheurs titulaires (deux dont un professeur des universités en histoire contemporaine) impliqués dans le master.

Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement. À noter qu'il est majoritairement composé de personnalités, enseignants et professionnels impliqués dans la formation alors qu'il devrait laisser une plus large part aux personnalités extérieures. Par ailleurs, le nombre d'étudiants n'est pas précisé. En conséquence, le conseil de perfectionnement se confond avec un conseil pédagogique. L'équipe dirigeante a entamé une démarche de reconnaissance de la formation par la CPNEJ (Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes) qui ne pourra intervenir qu'après la diplomation de la cinquième promotion.

Résultats constatés

Les responsables de la formation ont mis en place en décembre 2017 une enquête auprès de leurs diplômés des quatre dernières années pour connaître leur insertion professionnelle à l'issue de la formation. Cette étude

montre que la majorité des étudiants exercent une activité professionnelle correspondant aux objectifs de la formation et en rapport direct avec le journalisme avec un délai d'insertion professionnelle satisfaisant. Néanmoins, près d'un quart des diplômés (23 %) n'a pas poursuivi dans le secteur du journalisme, préférant une réorientation vers d'autres voies, ce qui interroge sur le recrutement et/ou l'adéquation de la formation aux attentes du monde professionnel.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La mise en place de dispositifs de pédagogie active, jeux de rôle, déplacement des étudiants sur le terrain.
- Le dynamisme de l'équipe de pilotage pour faire reconnaître professionnellement la formation.

Principaux points faibles :

- L'absence d'adossement à la recherche.
- L'approche majoritairement pratique et opérationnelle plus que scientifique (dimension essentielle pour un master universitaire).
- Une insertion professionnelle dans les métiers visés par la formation non démontrée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'absence de données tangibles dans le dossier rend difficile la distinction entre ce qui relève du déclaratif ou d'éléments plus factuels. Si les données de fond font défaut, le dossier contient en revanche nombre de détails secondaires (longue liste des lieux de stage, répétition du déroulement de séances de cours, description par le menu du site web de la formation, etc.). Il serait souhaitable de préciser un nombre de points essentiels : les modalités d'évaluation et de contrôle, la composition de l'équipe pédagogique, le flux des effectifs, le flux des alternants, les volumes horaires (notamment d'anglais), la régularité des séminaires, etc. En outre, la formation aurait avantage à renforcer son approche théorique de la discipline et s'ouvrir à la recherche pour répondre aux exigences d'un master universitaire.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LETTRES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Lettres* de l'Université de Cergy-Pontoise, accessible de droit pour les titulaires de la licence *Lettres*, et sur dossier, comporte deux parcours : *Littérature française et francophonie, patrimoines littéraires* et *Métiers de l'écriture et de la création littéraire*. Il a pour objectifs la recherche et l'enseignement supérieur, mais aussi tous les métiers de la culture.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances à acquérir, communes aux deux parcours ou spécifiques, sont clairement identifiées, et les enseignements qui permettent de les acquérir sont bien détaillés. On apprécie notamment la cohérence entre les enseignements du master et ceux de la licence de <i>Lettres</i>, où la littérature francophone et la création littéraire constituent des points forts, ainsi que l'importance du numérique dans les différents parcours du master, allant jusqu'à la mise en place d'un atelier d'écriture créative numérique en fin de parcours.</p> <p>Les compétences personnelles et professionnelles correspondent à la formation, et les métiers visés, bien renseignés, correspondent à une insertion de niveau master.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master présente certaines originalités par rapport à l'offre de formation environnante : la place de la francophonie et des patrimoines littéraires, qui n'a pas son équivalent dans la région parisienne ; la place donnée à l'écriture (métiers de l'écriture ou ateliers d'écriture), assez originale en France.</p> <p>Il n'entre en concurrence avec aucune autre formation. La mise en œuvre de l'école universitaire de recherche (EUR) Humanités, création, patrimoine, va ouvrir ces deux parcours aux autres masters et aux partenaires culturels de cette EUR. C'est dire que ce master, déjà remodelé en 2017 par l'abandon d'un parcours transformé en option, va sûrement évoluer en profitant de la dynamique ainsi créée et voir se développer notamment ses liens académiques et culturels. Ceux-ci actuellement sont très forts avec l'École nationale supérieure d'Arts de Paris-Cergy, mais il existe aussi des conventions avec la Société des gens de lettres et avec l'École Estienne. De même les partenariats sont en expansion, tant sur le plan local que sur le plan international.</p>

Les interactions entre ce master et la recherche, et spécialement le centre de recherche AGORA (Laboratoire de recherche, civilisations, identités culturelles, textes et francophonies) auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenants, sont sommairement présentées. Mais il existe un fait marquant et positif, l'ouverture, dans la lignée de ce master, d'un nouveau doctorat *Pratique et théorie de la création littéraire et artistique*, qui attire les jeunes diplômés.

L'environnement socio-économique n'apparaît guère que par l'intervention de professionnels dans la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est détaillée, mais aurait gagné en clarté si le tronc commun avait été mis en évidence ; son absence apparente tient sans doute au fait que les unités d'enseignement (UE) communes aux deux parcours ne sont pas validées par le même nombre de crédits européens (ECTS). La relation entre les horaires et les crédits affectés apparaît parfois déséquilibrée : un séminaire de spécialités de 10 heures est validé par 8 ECTS, soit plus de la moitié du mémoire de recherche ; un « studio de création en autonomie », certes généralement hors UE mais doté de 20h à chaque semestre, est dépourvu d'ECTS.

Les parcours sont cohérents et progressifs. La professionnalisation s'effectue grâce à l'intervention de professionnels dès le semestre 1 et grâce à l'existence de modules professionnalisants, et notamment une préparation aux concours administratifs. Mais le moment fort de la professionnalisation est le stage obligatoire de 14 jours minimum (70h) au semestre 3, auquel peuvent s'ajouter, aux trois autres semestres, des stages optionnels encouragés mais validés d'aucun crédit, ce qui leur ôte peut-être de l'attractivité.

Le numérique occupe une large place dans ce master, ce qui est cohérent avec la place qui est la sienne dans l'écriture et les littératures contemporaines, où il induit des modifications importantes : blogs, auto-publication, e-book, édition en ligne, etc., des innovations auxquelles les étudiants sont formés. La pratique la plus innovante est l'élaboration, en fin de parcours, d'un projet collectif sous forme d'atelier d'écritures numériques.

La dimension internationale, limitée dans l'enseignement à la présence d'une langue vivante (ou ancienne), obligatoire en première année, optionnelle en deuxième année, apparaît plus forte si l'on considère l'attractivité du master : en effet, le parcours assez largement dédié aux littératures francophones attire des étudiants étrangers, mais cette mobilité entrante n'est pas chiffrée.

Pilotage

L'équipe pédagogique du master comprend 10 enseignants-chercheurs, 2 enseignants, 5 professionnels et 2 écrivains en résidence, diversité qui correspond aux besoins d'enseignement. Les enseignants-chercheurs se partagent de manière assez équilibrée les tâches d'enseignement (entre 30 et 45h chacun environ), tandis que les professionnels se partagent une vingtaine d'heures, ce qui est peu, et inférieur au temps donné par les écrivains de la Maison des écrivains et de la littérature, autre partenaire du master. La périodicité des réunions de l'équipe pédagogique est satisfaisante.

Le conseil de perfectionnement, qui compte un tiers d'étudiants et autant de membres extérieurs, et qui se réunit deux fois l'an, a joué pleinement son rôle tant en faveur d'une remise à niveau des étudiants étrangers qu'en faveur du développement de la professionnalisation.

Rien n'est dit sur l'évaluation des enseignements, mais l'autoévaluation a entraîné à la rentrée 2017 la fermeture d'un parcours transformé en option, ce qui prouve le souci de l'adéquation de la formation au contexte qui évolue. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) mentionne à tort l'existence de trois parcours.

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences, y compris transversales, ou de réunions de jury ne sont pas précisées, et cette ignorance ne peut être levée en l'absence de supplément au diplôme.

Résultats constatés

Les effectifs varient d'une année sur l'autre, mais il apparaît que la mise en place en 2015 du parcours 2 sur les métiers de l'écriture et la création a entraîné une augmentation des candidatures et des inscrits, sans qu'on sache comment se fait la sélection. Sur les deux dernières années, les effectifs globaux sont les suivants : en 2016, 47 en première année de master (M1) et 41 en deuxième année de master (M2), avec des problèmes massifs de validation partielle en parcours 1 ; en 2017, 33 en M1 et 40 en M2, dont on ignore les résultats en fin d'année. On apprend, sans autre précision, que certains étudiants entrent directement en M2.

Le devenir des diplômés est varié selon les parcours et à l'intérieur d'un même parcours. Issus du parcours *Littérature française et francophonie, patrimoines littéraires*, la majorité des étudiants rentre dans son pays d'origine pour y enseigner, un petit nombre continue en thèse, d'autres ont des emplois divers. Issus du parcours *Métiers de l'écriture et de la création littéraire*, une certaine quantité d'étudiants s'inscrit en thèse : neuf d'entre eux sont inscrits en thèse en 2018, certains avec un contrat doctoral ; une forte proportion se dirige vers les métiers de l'écriture, ce qui montre l'adéquation entre la formation prodiguée et les compétences visées. La seule donnée chiffrée ici est celle des neuf doctorants, tout le reste est imprécis.

Le dossier d'autoévaluation est insuffisamment renseigné (absence de données chiffrées sur le suivi des sortants, les taux de réussite et de poursuite d'études, les taux et qualité de l'insertion professionnelle, la durée moyenne de recherche d'emploi).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le partenariat déjà très actif avec l'École nationale supérieure d'art de Cergy-Pontoise et l'élargissement vers d'autres partenariats dans le cadre de l'EUR Humanités, création, patrimoine.
- L'attractivité du master pour les étudiants étrangers de la francophonie.
- La bonne articulation avec la licence *Lettres*.
- La création d'un nouveau doctorat, particulièrement attractif pour les titulaires du master.
- La place du numérique.

Principaux points faibles :

- L'absence de tronc commun clairement identifié.
- Les relations insuffisantes avec le centre de recherche AGORA.
- La fiche RNCP non conforme à l'offre de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Lettres* de l'université de Cergy-Pontoise bénéficie de conditions favorables avec la présence d'une architecture complète et cohérente, allant de la licence au doctorat, du moins pour ce qui concerne la création littéraire ou artistique. À cela s'ajoute l'opportunité que représente l'EUR Humanités, création, patrimoine, qui va entraîner des ajustements, comme la mise en place de passerelles avec d'autres masters.

Ce remaniement devrait être l'occasion de préciser les critères de sélection à l'entrée du master ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS, de définir clairement un tronc commun, ce qui rendrait plus lisible la progressivité des parcours, et de définir aussi les modalités d'évaluation des étudiants.

Les relations avec le centre de recherche pourraient être plus nombreuses et proposer d'autres activités que celle de l'ouverture des séminaires aux étudiants en master.

La mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants, en plus du conseil de perfectionnement qui fonctionne, serait une aide précieuse pour analyser les causes des trop nombreuses validations partielles que les raisons extérieures (obligation de travailler, durée des transports ou autre) ne suffisent pas à expliquer ; elle pourrait déboucher sur l'installation de dispositifs d'aide à la réussite.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management et commerce international* (MCI) offre deux parcours *Langues et commerce international* (LCI) et *Commerce et management franco-allemand* (CMF). Ce dernier parcours a été fermé en cours de contrat. Cette formation pluridisciplinaire a pour objectif de transmettre les connaissances et les compétences fondamentales dans le domaine linguistique (deux langues étrangères, anglais et allemand ou espagnol, ou chinois ou japonais) et le management international (commerce international, droit, stratégie, logistique, comptabilité, etc.). Le master vise à former des cadres compétents en commerce international et sur quatre grandes zones géographiques selon la spécialisation choisie : Europe occidentale et orientale, Amérique du Nord, Amérique latine et Asie. La formation proposée en initiale (enseignements sur trois semestres, avec stage de six mois au semestre 4) ou en alternance (contrat d'apprentissage) à l'unité de formation et recherche (UFR) Langues et études internationales (LEI), dispose d'une capacité d'accueil de 70 étudiants.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues sont clairement exposées. Cependant, même si certains enseignements sont présentés dans le dossier d'autoévaluation, l'ensemble des unités d'enseignements (UE) ne sont pas fournies, ce qui rend plus difficile l'évaluation. La pluridisciplinarité des différents contenus de formation axés sur le management international et la maîtrise de deux langues étrangères est très appréciable. Les compétences professionnelles visées correspondent à la formation. Les métiers à l'issue de la formation sont bien renseignés et correspondent à la formation.
Positionnement dans l'environnement
Bien que les formations concurrentes ne soient pas toutes recensées, le master <i>MCI</i> de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) présente l'originalité sur le plan local, régional et national de proposer quatre cursus (anglais/espagnol ; anglais/allemand ; anglais/chinois ; anglais/japonais) possibles en formation initiale ou en formation continue. La capacité d'accueil de 70 étudiants est également un élément de différenciation important. Le dossier ne fait pas mention d'un adossement de la formation à un ou plusieurs laboratoires de recherche ce qui n'est pas normal pour un master qui doit avoir une relation forte avec la recherche même si certains cours proposent une initiation à la recherche (recherche documentaire, méthodologie de la rédaction

du rapport de stage). Concernant l'environnement socio-économique, un seul partenariat a été mis en place avec un établissement universitaire étranger, la Duale Hochschule Baden-Württemberg (DHBW) qui permet aux étudiants de première année (M1) de trouver un stage (trois mois) grâce à son réseau professionnel et leur propose des cours (deux demi-journées par semaine en parallèle au stage). Il n'existe pas de partenariat pour les trois autres cursus (anglais/espagnol ; anglais/chinois ; anglais/japonais). Aucun réseau d'entreprise ne semble être développé par la formation pourtant professionnalisante. Seuls les apprentis peuvent bénéficier du réseau de la CCI (chambre de commerce et d'industrie), et les germanistes en formation initiale du réseau de la DHBW. Le stage à l'étranger n'est pas obligatoire. La mobilité étudiante est à renforcer au vu des objectifs de la formation internationale.

Organisation pédagogique

Il est difficile d'apprécier la structure de la formation et la spécialisation progressive des étudiants car les éléments nécessaires n'ont pas été fournis dans le dossier. Étant donnée la capacité d'accueil de 70 étudiants, il est regrettable de n'avoir aucune indication sur la part de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) donne une synthèse de la structure qui montre l'existence d'un tronc commun (enseignements fondamentaux et techniques) et d'enseignements optionnels selon le cursus linguistique. Selon la fiche RNCP, le master serait composé de deux parcours : parcours *Langues et commerce international* et parcours *Commerce et management franco-allemand*. Le nom de la mention du master évoqué dans le dossier d'autoévaluation est *Langues et commerce international*, alors que la fiche RNCP fait référence à *Management et commerce international*. Une mutualisation au premier semestre est également brièvement évoquée pour justifier l'absence de dispositifs de mise à niveau. Les modalités d'enseignements pour l'apprentissage sont décrites et adaptées. Aucun dispositif pour les étudiants ayant des contraintes particulières, n'est mentionné. La démarche de validation d'acquis est possible mais rare. La formation offre une place importante à la professionnalisation via la formation continue, les enseignements de mise en situation, les stages (trois mois en première année - M1 et six mois en seconde année - M2) ainsi que les études *pro bono*. Les étudiants en M1 ont la possibilité de suivre une formation afin d'obtenir un certificat de CCE (certificat des compétences en entreprise). Un bon score au TOEIC (*Test of English for International Communication*) est également un critère de recrutement. La fiche RNCP est de bonne qualité et lisible. Les modalités d'évaluation des stages sont classiques, bien qu'il ne soit pas mentionné la place de la langue étrangère dans cette évaluation. L'appui du bureau d'aide à l'insertion professionnelle n'est pas évoqué. L'utilisation du numérique reste traditionnelle, mais certaines pratiques pédagogiques innovantes existent (classe inversée). Pour l'Allemagne, l'ouverture internationale est avérée via des voyages d'études ainsi qu'à travers un partenariat. Des voyages d'études sont également organisés au Vietnam. On ne voit pas dans le dossier la part des langues. Des cours en langues étrangères sont également proposés, mais l'absence de précisions sur la part exacte de ces cours dans le dossier ne permet pas d'en mesurer l'importance. De plus, la mobilité des étudiants entrants est plus élevée en M1 (une quinzaine) qu'en M2 (quatre à six). Aucun chiffre n'est donné concernant la mobilité sortante des étudiants.

Pilotage

L'absence d'informations dans le dossier rend l'appréciation de la composition de l'équipe pédagogique difficile. La présence de cinq intervenants professionnels (dont un consultant) qui interviennent tous en M2 dans leur domaine de compétence est mentionnée. Un avocat intervient également en M1. Deux autres enseignants sont responsables de la formation. Il s'agit d'un chargé de recherche, enseignant engagé en contrat à durée indéterminée et une professeure des universités. Les responsabilités pédagogiques et les réunions pédagogiques sont bien décrites. Un conseil de perfectionnement se réunit une à deux fois par an et associe des représentants d'étudiants. Les remarques de ces derniers sont prises en compte avec par exemple la création d'un nouveau cours. La transmission de compte rendu dans le dossier aurait été souhaitable. Aucun renseignement n'est donné concernant les modalités de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les modalités d'évaluation des étudiants sont peu détaillées. Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS) sont précisées. La composition et le rôle des jurys sont énoncés, contrairement à leurs modalités de réunion. La formation précise correctement les compétences que doivent acquérir les étudiants, mais aucun dispositif de suivi de ces compétences n'est en place (mise à part l'évaluation des enseignements correspondants), la création d'un portefeuille de compétence est souhaitable (cela fait partie des projets de la formation). Le supplément au diplôme est satisfaisant, toutefois, les modalités de recrutements, de passerelles, ne sont pas décrites et aucun dispositif de mise à niveau n'est à ce jour en place.

Résultats constatés

Depuis la mise en place d'une sélection en M1, le taux de réussite est bon (72,33 % en 2016-2017 à 86 % en 2017-2018). La formation est attractive (400 candidats) et le recrutement est diversifié. Anciennement constituée principalement des étudiants de *LEA (Lettres étrangères appliquées)* de l'Université de Cergy-Pontoise, plus de 70 % des derniers recrutés dans la formation sont originaires d'autres établissements : quelques étudiants de *LEA (parcours Commerce international)* et de licence professionnelle *Commerce international* ; 10 à 15 étudiants viennent de l'étranger. Le dossier n'apporte pas de précisions sur le recrutement des apprentis. Le suivi des diplômés s'effectue à travers des enquêtes quantitatives menées par l'observatoire de la vie étudiante à l'UCP, et des enquêtes qualitatives menées par le directeur des études. Le taux d'insertion professionnelle selon l'observatoire est élevé (à 30 mois 95 % avec un taux de retour de questionnaires d'environ 50 % en 2014-2015). L'enquête qualitative du directeur des études (98 % de retour à la remise des diplômes) constate un taux d'insertion professionnelle inférieur et instable à six mois, de 36 % (2015-2016) à 55 % (2016-2017). Le niveau des emplois (emplois intermédiaires) et les salaires ne sont pas en adéquation avec les objectifs de la formation. Il serait intéressant d'avoir des précisions sur le recrutement des apprentis.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation attractive proposant l'apprentissage.
- Le partenariat avec l'Allemagne et les voyages d'études en Allemagne et au Vietnam.

Principaux points faibles :

- La formation n'a pas d'adossement à la recherche.
- Faible insertion professionnelle.
- L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Bien que le manque de données factuelles et chiffrées du dossier d'autoévaluation ait rendu l'analyse plus difficile, le master *Management et commerce international* de l'Université de Cergy-Pontoise présente un point fort, à savoir l'apprentissage.

Il serait utile de garantir un même degré d'ouverture à l'international pour l'ensemble des cursus linguistiques, alors que, pour l'heure, seule l'Allemagne est favorisée. De même, le développement d'un réseau avec les entreprises pour les étudiants en formation initiale pourrait être envisagé.

Il serait utile de réfléchir à la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite et d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Il serait important de préciser l'adossement recherche qui ne devrait pas se limiter à la simple participation d'enseignants-chercheurs à la formation.

Il s'agirait d'améliorer l'insertion professionnelle qui passerait par l'amélioration des dispositifs de suivi des diplômés. L'intitulé de la mention et des parcours seraient à préciser. Les projets de la formation tels que la révision du semestre 1 ou le développement d'un portefeuille de compétences pourraient être envisagés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Métiers du livre et de l'édition* parcours *Ingénierie éditoriale et communication* (IEC), ouvert en 2003, est une formation de l'Université de Cergy-Pontoise inscrite au sein de l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres et sciences humaines. D'abord un des parcours du master *Lettres*, il est devenu une mention unique ce qui assure une meilleure cohérence par rapport au contenu de la formation. La formation est accessible en formation initiale, formation par apprentissage et formation continue, en M1 (première année de master) et en M2 (deuxième année de master). Tous les étudiants suivent les mêmes cours et le même rythme d'alternance sur les deux années.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>IEC</i> forme ses étudiants aux problématiques actuelles de l'édition et de la communication, leur permettant d'acquérir des bases conceptuelles dans ces domaines professionnels en constante mutation. Le master <i>IEC</i> fait acquérir aux étudiants des compétences qu'ils pourront appliquer dans le monde professionnel.</p> <p>La formation vise trois grands types de débouchés pour ses étudiants : (1) métiers du livre, de l'édition et de l'édition numérique, (2) métiers de la communication, (3) doctorat. Si la formation affiche un double ancrage dans le domaine de l'édition et de la communication, l'essentiel des cours porte sur l'édition et l'édition numérique. Le second ancrage en communication s'avère minoré en termes d'enseignements spécifiques, interrogeant sur la pertinence de préparer véritablement des étudiants à « la communication d'entreprises ou des institutions publiques ».</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>IEC</i> est géographiquement situé sur le site de Gennevilliers. Il mutualise quelques moyens avec d'autres parcours : le master <i>Journalisme</i> et le master en <i>Sciences du langage</i>. Ces trois formations composeront ensemble une école (école internationale des sciences de l'information et de la communication) dans le cadre des évolutions de l'établissement – création d'une EUR (école universitaire de recherche), projet d'initiative d'excellence I-Site (Initiatives - science - innovation - territoires - économie) obtenu par l'UCP en 2017. Des collaborations avec les autres écoles de la ComUE (communauté d'universités et établissements) sont</p>

envisagées.

La formation ne privilégie pas la formalisation de partenariats par des conventions, préférant des transferts de compétences et des mécénats de compétences. Toutefois un partenariat formel avait été conclu avec l'Institut des sciences de la communication (ISCC) du CNRS (centre national de la recherche scientifique) lors du dernier quadriennal, et poursuivi avec la revue *Hermès*, CNRS éditions, dont les deux responsables de la formation font partie du bureau scientifique. Depuis quatre ans un partenariat est également établi avec l'IRENE (institut de recherche et d'enseignement sur la négociation en Europe), Institut de négociation de l'ESSEC (école supérieure des sciences économiques et commerciales), au sein de la ComUE Paris-Seine.

Au niveau régional, le master *IEC* partage un positionnement similaire avec d'autres formations dans le domaine de l'édition. La formation de l'UCP entend se différencier par la complémentarité entre édition et communication, surtout à l'ère numérique, ce qui l'apparente à la démarche anglo-saxonne des *Publishing Studies*.

Ce double positionnement dans l'édition et la communication donne à la formation un positionnement original au niveau national. Seul le master *Information-communication* de l'Université de Haute-Alsace avec un parcours *Édition et communication numérique* s'en rapproche. Cette orientation est de nature à former des étudiants plus polyvalents en phase avec l'évolution du marché du travail.

Au niveau international, elle a noué un partenariat avec le MA *Publishing Studies* du *London College of Communication, Universities of the Arts London* dont l'offre de formation est similaire. La formation déploie une activité soutenue avec des partenaires étrangers, principalement européens.

Organisation pédagogique

L'entrée du master est sélective : dossier, entretien avec des tests de français, d'anglais et de communication multimédia. La formation reçoit un nombre important de candidatures de France et de l'étranger.

La formation est organisée en 10 UE (unité d'enseignement) par semestre, déclinées en plusieurs types : théories générales, édition, communication, et des UE au croisement de l'édition numérique et de la communication avec des cours sur les outils informatiques, les outils multimédia, la prise de parole publique, la maîtrise de l'anglais professionnel, les *master classes* et les projets tutorés. La formation prévoit une spécialisation progressive satisfaisante de l'étudiant vers des domaines professionnels visés. Les orientations sont lisibles dans la maquette.

Pour ce qui est des dispositifs de mise à niveau, lors de chaque rentrée, une journée et demi est dédiée à la mise à niveau en anglais et en rédaction de synthèses (M1), correction ortho-typographique et écrits professionnels (M2).

La formation est adossée au laboratoire de recherche Lexiques, textes, discours, dictionnaires (LT2D) et annonce renforcer sa dimension de recherche universitaire. Si plusieurs activités mises en place pour un transfert avec la recherche (participation des étudiants à l'organisation de colloques, à leur communication et à l'édition des ouvrages issus de ces colloques, présence des étudiants aux *master classes* avec des thématiques liées à la recherche) relèvent plus (sinon exclusivement) de projets tutorés que de travaux de recherche, d'autres initiatives correspondent à un enseignement d'initiation à la recherche : séminaires de recherche obligatoires mis en place pour les M1 avec des enseignements méthodologiques et la réalisation d'un mémoire de recherche pour les M2 soutenu devant un jury. Un à deux étudiants par an poursuivent en doctorat, ce qui se révèle un bon ratio au regard des poursuites actuelles en doctorat.

La conduite pédagogique mobilise des projets tutorés avec des partenaires extérieurs impliquant des professionnels du monde socio-économique. Le recours aux outils numériques est conforme à ce que l'on peut attendre d'une formation dans le secteur professionnel visé qui est déjà passé à l'ère du numérique.

L'enseignement de l'anglais occupe une place appréciable avec des cours généraux en langue anglaise (vocabulaire professionnel, enjeux sociétaux et culturels, veille technologique). D'autres enseignements sont dispensés en anglais en M2 : *Publishing Studies* et *Ateliers de négociation*. À la fin du M2, les étudiants passent obligatoirement le concours TOEIC (*Test of English for International Communication*). La mobilité des étudiants est facilitée à l'étranger grâce à des accords Erasmus et Erasmus Mundus.

Pilotage

La formation est coordonnée par un comité de direction (codir) formé de la directrice de la formation, de la directrice des études, des deux PAST (professeur associé), de la conseillère professionnelle du CFA (centre de formation des apprentis) SACEF (sections d'apprentissage créées par les entreprises franciliennes) et de la

secrétaire pédagogique. Le codir se réunit une fois par mois avec une répartition des tâches en interne.

Un suivi et des enquêtes pour connaître le retour et le suivi des étudiants sont régulièrement organisés.

La formation compte un nombre appréciable d'intervenants professionnels et bénéficie de deux PAST. Un comité d'orientation et de perfectionnement se réunit une fois par an, sans que la composition ne soit précisée pour en évaluer l'équilibre des membres.

Le dossier manque de précisions quant aux règles de délivrance des crédits européens (ECTS).

Résultats constatés

La formation est attractive au vu des chiffres avancés. Un nombre appréciable d'étudiants continuent en doctorat. Les enquêtes de suivi des étudiants, notamment leur insertion professionnelle, n'étant pas réalisées par l'OVE (observatoire de la vie étudiante) à court terme, c'est l'équipe dirigeante qui l'organise. Cette enquête produite sur l'insertion professionnelle des étudiants à six mois totalise les deux tiers des étudiants de la dernière promotion. Si l'on peut penser que seuls ceux ayant une activité ont répondu, les taux d'insertion sont donc à relativiser. Le très faible taux de réponse à 18 mois rend les données chiffrées produites trop peu significatives.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une approche à la fois théorique et professionnelle avec une attention appréciable portée à la recherche.
- Un bon positionnement de la formation avec un rayonnement étendu grâce à des accords académiques.
- Un pilotage satisfaisant de la formation.

Principal point faible :

- Le volet communication du cursus est insuffisamment développé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il manque dans le dossier un certain nombre d'éléments comme les volumes horaires des enseignements, les règles de délivrance des crédits ECTS pour juger de l'équilibre interne de la formation. Celle-ci bénéficie d'un pilotage dynamique et attentif à l'évolution du secteur professionnel de l'édition tout en mettant en place des activités d'initiation à la recherche. Il faudrait néanmoins veiller à ce que les aspects développés en communication ne se réduisent pas à un seul effet d'« affichage » dans le but de rendre la formation plus attractive.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences du langage* (SDL) de l'Université Cergy-Pontoise (UCP) propose un parcours unique en première année (M1) et deux parcours en seconde année (M2), dont un à dominante recherche, *Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage* (RFASL), et l'autre à dominante professionnelle, *Sémiologie et linguistique appliquée en contextes professionnels* (SLACP). L'ouverture d'un troisième parcours est prévue en 2019 : *Humanités numériques : linguistique et informatique*. La formation prépare à la poursuite d'études en doctorat ou à une insertion professionnelle immédiate vers les métiers liés à l'analyse des pratiques langagières en milieu professionnel.

ANALYSE

Finalité
La finalité, les connaissances et les compétences visées par le diplôme et par chacun des deux, et bientôt trois, parcours proposés sont clairement exposées. Le master <i>Sciences du langage</i> de l'UCP vise à développer les connaissances linguistiques multidimensionnelles – lexicales, sémantiques, rhétoriques, culturelles – utiles pour l'analyse des productions linguistiques et la communication dans une perspective interculturelle et multilingue, et qui peuvent être appliquées à des situations professionnelles relevant des métiers des langues ou à conduire une recherche dans le domaine. Les emplois visés par les parcours sont classés par types et cohérents par rapport au programme, même s'ils pourraient être également différenciés selon les parcours afin d'assurer une meilleure visibilité de la finalité de chaque parcours et de leur articulation. En termes de promotion de la formation, la journée « Profession : linguiste » qui présente les métiers visés par le parcours <i>SLACP</i> , est une excellente initiative.
Positionnement dans l'environnement
Une partie de l'originalité du master dans le paysage universitaire régional et/ou national réside en son appartenance à l'école universitaire de recherche (EUR) « <i>Contemporary World, Humanities, Culture and Society</i> », obtenue par l'établissement en 2018. Il est également issu d'une longue tradition locale en sciences du langage. Toutefois, la spécificité par rapport aux autres formations du domaine, les plus proches géographiquement comme les plus éloignées, n'est pas précisée dans le dossier fourni par l'établissement. De même, l'articulation de la formation avec les cursus universitaires au niveau local et national comme avec des

partenaires socio-économiques et culturels n'est pas détaillée, ce qui empêche d'apprécier pleinement la spécificité de la formation.

En revanche, l'adossement de la formation à la recherche est conséquent et très bien exposé. La plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont membres de l'EA (équipe d'accueil) 7518 « Lexiques, textes, discours, dictionnaires – Centre Jean Pruvost », qui offre un environnement de qualité en matière de recherche. Les étudiants sont invités aux séminaires du laboratoire et aux journées d'étude organisées par les doctorants, afin de se familiariser avec l'univers de la recherche scientifique. De nombreux doctorants de cette EA sont issus du master. Le positionnement de la formation est renforcé par les nombreux partenariats internationaux.

Organisation pédagogique

Le master *SDL* propose un parcours unique en première année (M1) et deux parcours spécialisés en seconde année (M2), avec un choix de deux et bientôt trois parcours. L'ouverture d'un troisième parcours intitulé *Humanités numériques : linguistique et informatique* (HNLI) est cohérent avec les principales orientations de la nouvelle EUR, la création d'une structure fédérative « Institut des humanités numériques » en 2018, ainsi que les ressources dont dispose le département. Si le choix des intitulés des parcours, *Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage* (RFASL) et *Sémiologie et linguistique appliquée en contextes professionnels* (SLACP), ont l'avantage d'opposer clairement les parcours selon leur finalité respective, recherche ou professionnelle, ils semblent moins lisibles que celui envisagé pour le troisième futur parcours et mettent peu en avant la spécificité de la formation.

L'architecture de la formation consiste en un socle de connaissances fondamentales correspondant aux unités d'enseignement (UE) obligatoires transversales (méthodologie, langue vivante, projet professionnel et bilan de compétences), en UE disciplinaires et en un choix de séminaires qui permet à chaque étudiant d'adapter son parcours à son projet professionnel. La formation prévoit un projet personnel de recherche en M1, puis un mémoire de recherche en M2. La présence d'un tronc commun et la mutualisation de plusieurs UE assurent la cohésion entre les parcours et permettent une optimisation des ressources. Cette architecture dévoile le caractère « indifférencié » voulu pour ce master qui prépare à la poursuite d'études en doctorat ou à une insertion professionnelle immédiate. Si l'on peut regretter l'absence de commentaire sur le volume horaire de la formation, il est à noter que tous les parcours du master *SDL* sont ouverts en validation des acquis de l'expérience (VAE) avec quatre étudiants admis en master par cette procédure entre 2013 et 2018. Le parcours *SLACP* prévoit un projet tutoré et un stage obligatoire de quatre semaines au minimum, encadré par l'équipe pédagogique. Les deux autres parcours proposent des stages facultatifs. On peut regretter l'absence d'indication sur les modalités de validation des stages, l'absence de commentaire sur l'efficacité des stages facultatifs dans le parcours *RFASL*. Outre les stages, l'aide à l'insertion professionnelle est assurée par la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) de l'établissement qui a en charge une UE obligatoire *Projet professionnel et bilan de compétences* (au semestre 3 des trois parcours). Le stage est une composante essentielle de la validation du diplôme. Les modalités de sa réalisation sont bien encadrées et décrites. Il a lieu en M2, après la rédaction du projet de recherche en M1. Le mémoire est encadré par un directeur de mémoire et donne lieu à une soutenance à la fin du M2.

Le numérique trouve sa place dans la formation avec l'environnement numérique de travail et dans les UE de méthodologie. Dans le nouveau parcours, il est au cœur même de la formation. L'utilisation des plateformes de type *Moodle* pour soutenir les activités pédagogiques n'est pas mentionnée.

La place des langues est bien assurée avec les UE de langue vivante (anglais ou espagnol) ou latin présente aux trois semestres. L'internationalisation de la formation est également soutenue par les partenariats internationaux mais le rapport souligne que les mobilités entrante et sortante sont assez faibles (trois de 2013 à 2018).

Pilotage

L'équipe pédagogique et les responsabilités sont bien présentées et cohérentes avec les objectifs de la formation. L'organisation du pilotage de la formation est efficace, grâce aussi à l'appui appréciable du gestionnaire pédagogique. La composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement sont bien décrits, les étudiants sont associés à ses réflexions et leurs suggestions prises en compte.

L'approche par compétences est bien mise en place et le supplément au diplôme fourni appréciable. On peut regretter que la liste des compétences spécifiques du master - qui est bien fournie, détaillée et cohérente par rapport au programme de la formation - ne soit pas encore intégrée au supplément du diplôme. Le suivi des compétences est efficace : il est assuré avec l'aide de la DOIP, à travers l'UE *Projet professionnel et bilan de*

compétences, ainsi qu'à travers l'encadrement du mémoire. Les questions liées à l'intégrité scientifique et à l'éthique (notamment au plagiat et à la fraude) sont abordées dès le début de la première année dans le cadre de l'UE *Méthodologie*.

Les modalités du contrôle des connaissances sont classiques et bien détaillées. L'aide à la réussite / lutte contre l'échec trouve un écho dans les efforts déployés pour créer deux niveaux pour les cours d'anglais, la mise en place de passerelle vers d'autres formations et un suivi régulier et individualisé des étudiants à travers leurs projets de recherche et leurs mémoires. Les dispositifs de suivi et d'aide aux étudiants avec des besoins spécifiques ne sont pas évoqués.

Résultats constatés

La capacité d'accueil, les critères d'admissibilité ainsi que les taux de réussite et d'échec sont clairement exposés et commentés. Depuis 2013, le master *SDL* accueille quelque 60 étudiants (en moyenne 31 en M1 et 26 en M2) mais une augmentation des effectifs notable depuis 2016 est observée. Mise à part l'année 2016 où le taux de réussite en M1 était exceptionnellement bas (37,5 %), celui-ci demeure assez irrégulier depuis 2013 allant de 69,23 % à 100 %. Le taux de réussite en M2 est également irrégulier, allant de 32,25 % à 77,7 %. Toutefois, le rapport d'autoévaluation précise que si le nombre de redoublants autorisés à se réinscrire en M2 est parfois important c'est en raison d'un nombre très élevé d'étudiants salariés, qui rencontrent des difficultés à avancer sur la rédaction de leur mémoire à un rythme soutenu. L'enquête sur le suivi des diplômés, réalisée en étroite collaboration avec l'observatoire de la vie étudiante (OVE), et à laquelle la grande majorité d'étudiants a répondu, montre que 31,70 % étudiants poursuivent en doctorat et que 60,98 % étudiants ont trouvé un emploi. Il aurait été intéressant de connaître la nature des emplois occupés (emplois stables ou non) ainsi que les types d'emplois occupés (en lien ou non avec le parcours du master suivi), afin de faciliter le suivi de l'insertion. L'équipe de pilotage de la formation a eu recours au compte Facebook « master *Sciences du Langage* », créé à l'initiative des élus étudiants en 2014, pour recueillir la quasi-totalité des informations recherchées sur le devenir des diplômés. Enfin, le rapport mentionne une évaluation ponctuelle de la formation et des enseignements par les étudiants, sans autre détail quant à sa mise en œuvre.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation riche et ambitieuse ouvrant les portes à la fois à la possibilité de mener une recherche de qualité en doctorat et d'intégrer le monde professionnel avec un nombre d'emplois prédéfinis bien ciblés.
- Un excellent taux de poursuite d'études en doctorat et d'insertion professionnelle.
- Une augmentation importante des effectifs depuis 2016 qui indique une amélioration de l'attractivité de la formation.
- Évolution dynamique de la formation à laquelle les étudiants sont largement associés, notamment via le conseil de perfectionnement.
- Les efforts déployés pour le développement de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite / lutte contre l'échec.

Principaux points faibles :

- La liste des compétences spécifiques du master n'est pas incluse dans le supplément du diplôme.
- L'absence d'indication des modalités de réalisation des stages et l'absence de commentaires sur l'efficacité des stages (aussi bien obligatoires que facultatifs).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La liste des compétences spécifiques du master devrait être intégrée au supplément du diplôme pour être cohérente par rapport à celles apparaissant dans la fiche RNCP (répertoire national des compétences
Campagne d'évaluation 2018 - 2019 - Vague E

Département d'évaluation des formations

professionnelles). Les deux parcours *RFASL* et *SLACP* mériteraient de voir leurs intitulés clarifiés afin d'accentuer la visibilité du diplôme et de son originalité, surtout en regard du troisième parcours en cours de création. Il serait également utile de réfléchir aux possibilités d'intégrer les trois parcours dans la journée « Profession : linguiste », destinée, à l'heure actuelle, à présenter les métiers visés par le seul parcours *SLACP*. Une réflexion serait également opportune sur le pilotage de la formation en termes d'innovation pédagogique, en relation avec l'internationalisation et l'insertion professionnelle, afin de stabiliser les nouveaux effectifs et de continuer de les optimiser. L'enjeu de l'innovation pédagogique pour ce diplôme consiste à parvenir à préserver sa réputation en s'adaptant aux évolutions des métiers visés. Le troisième parcours souhaité est une excellente initiative dans ce sens, d'autant plus qu'il pourrait permettre de renforcer les liens entre la formation et le monde socio-professionnel, en facilitant la mise en place d'une formation en alternance, qui serait un grand atout pour l'avenir de la formation.



MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Traduction et interprétation* de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) est une formation en deux ans proposant un unique parcours en traduction économique et juridique. Il a pour objectif de faire acquérir les techniques spécifiques à ce type de traduction et, plus généralement, les pratiques professionnelles requises chez les traducteurs. La formation comprend 772 HTD (heures équivalent travaux dirigés) en présentiel à l'unité de formation et de recherche (UFR) LEI (langues et études internationales) avec des enseignements de spécialité (sciences économiques, politiques et juridiques) couplés à des enseignements liés au numérique (traduction assistée par ordinateur), ainsi qu'une initiation à la recherche en traductologie et en juritraductologie. La formation inclut un stage en entreprise de six mois au semestre 4.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs sont clairement exposés et correspondent à ceux demandés par les professionnels. Ils couplent des objectifs scientifiques et des compétences professionnelles.</p> <p>Les débouchés professionnels sont précis, nombreux et en adéquation avec la formation proposée, indiquant des débouchés aussi bien dans le public (institutions policières et judiciaires notamment) que dans le privé (cabinet d'avocats, banques, entreprises, etc.), et la possibilité d'être travailleur indépendant. Le dossier fait état d'un besoin grandissant en traducteurs spécialisés en traduction juridique, auquel la formation peut répondre favorablement.</p> <p>Les langues concernées ne sont pas précisées dans le dossier d'autoévaluation. Seul le supplément au diplôme indique que le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand sont les langues pratiquées dans la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master ne semble pas entrer en concurrence avec d'autres masters au niveau local car il est indiqué que seuls trois autres masters de traduction économique et juridique existent en France, sans que leur localisation ne soit donnée. Il est précisé que la formation est affiliée à l'AFFUMT (Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction) depuis peu (2018) et il est signalé qu'une candidature au label</p>

européen est à déposer en décembre 2018. Les débouchés en termes d'emplois locaux incluent les institutions policières et judiciaires des Yvelines et de Paris. Aucun lien n'est indiqué avec un laboratoire de recherche. Rien n'est indiqué pour le volet international, si ce n'est l'existence de conventions récentes ou en cours avec des universités espagnoles.

Organisation pédagogique

Le descriptif de l'organisation pédagogique est très succinct. Elle se décline en enseignements fondamentaux qui correspondent aux spécialités du master (sciences politiques, économiques et juridiques) et en enseignements plus techniques dont la traduction assistée par ordinateur (TAO) et l'informatique. La première année (M1) étant organisée en tronc commun avec d'autres masters, les enseignements sont éloignés de la spécialisation du master (cours de géographie mondiale ou axés sur le commerce international plutôt que le droit). Cet état de fait est déploré par les étudiants, sans qu'une remédiation ne soit apparemment proposée. Aucune précision n'est apportée sur la distribution des cours en CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés) ou TP (travaux pratiques). Des indications sont données sur les modalités des cours de traduction en sciences juridiques mais rien sur les autres domaines de spécialité. Au vu du supplément au diplôme, le master ne semble pas dispenser de cours d'interprétation, en dépit de sa mention *Traduction et interprétation*.

Le master inclut un stage de six mois sanctionné par un rapport de stage et une soutenance. Rien n'est indiqué sur les possibles relations avec le tissu professionnel ni sur les évaluations. Un enseignement est consacré à la gestion de projet, mais ni le contenu ni les objectifs ne sont précisés. Une initiation à la recherche est dispensée et sanctionnée par un mémoire de recherche sans qu'en soient indiquées les modalités.

L'internationalisation de la formation est minime : une seule convention Erasmus signée avec Cordoue en 2017 et autres conventions en cours avec des universités espagnoles. Rien n'est dit sur des échanges avec les pays anglophones ou germanophones. Rien n'est précisé sur le nombre d'étudiants en mobilité sortante ou entrante.

La formation est accessible via la validation des acquis de l'expérience (partielle ou totale), mais aucun élément n'est donné quant à l'utilisation effective de ce mode de recrutement.

Pilotage

Le descriptif de ce volet est également succinct. La direction du master est assurée par un PAST (professeur associé) depuis 2016. 75 % des enseignements sont assurés par des professionnels en traduction, 25 % par des enseignants de l'UFR (unité de formation et de recherche) ou d'universités étrangères. Rien n'est indiqué sur le statut des enseignants universitaires (professeur, maître de conférences, enseignant du second degré, etc.).

Aucune mention n'est faite de l'existence d'un conseil de perfectionnement, des modalités de pilotage, du recrutement des étudiants, ni du système d'évaluation des étudiants par les enseignants ou des enseignements par les étudiants. Il est simplement fait mention que le parcours *Traduction* en licence (mention non précisée) ne débouche pas sur une inscription en master. La progression en termes d'effectifs n'est pas précisée (seul chiffre donné : sept étudiants en 2015-16).

Résultats constatés

Aucun document n'indique les résultats constatés de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'intervention d'enseignants professionnels issus de la traduction.
- L'adéquation de la formation avec les besoins du marché de la traduction spécialisée en évolution, y compris localement.

Principaux points faibles :

- La faible proportion d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
- Une absence d'adossement de la formation à un laboratoire de recherche.
- Le manque de continuité entre la licence et le master.
- L'internationalisation de la formation très insuffisante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation est très succinct et, de fait, très lacunaire, ce qui nuit à la présente évaluation. L'impression est celle d'un potentiel très largement sous-exploité, en dépit d'un marché de l'emploi croissant.

Bien que des pistes soient données dans le rapport pour dynamiser le master, on s'étonne que celles-ci n'aient pas été mises en œuvre pendant la période écoulée, cette formation étant présente depuis plus de 20 ans dans l'UFR. L'intitulé du parcours du master (*Traduction économique et juridique*) pose problème car il semble être identique à celui de l'Université Paris Nanterre, ce qui ne permet pas une bonne visibilité locale. Le volet international, paradoxalement, n'est pas du tout exploité. Les effectifs limités appelleraient à un effort ou un investissement plus important pour rendre la formation plus attractive, puisque les débouchés existent. Les enseignements ne semblent pas toujours être en cohérence avec la spécialité de la formation au vu des cours mutualisés en première année de master. L'équipe pédagogique gagnerait à être plus stable avec des enseignants-chercheurs et des enseignants majoritairement titulaires et moins d'intervenants extérieurs professionnels.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université de Cergy-Pontoise - Observations - Champ Humanités et arts

Licence Géographie et aménagement

1. L'évocation des débouchés dans le dossier fourni par l'établissement.

L'argument avancé était de rappeler que la licence avait pour objectif l'acquisition de savoirs fondamentaux dans la discipline, elle joue au mieux un rôle de préprofessionnalisation. Néanmoins, des options existent vers des licences professionnelles dont certains sont offertes au sein du département (LP Voyageurs) et pour lesquelles les étudiants sont préparés par les enseignements, ainsi les cours de géographie des transports, de géographie urbaine et l'initiation à la logistique pour les LP. De même des passerelles thématiques évidentes ont été mises en place avec les masters. Enfin, l'acquisition de compétences générales (expression orale et rédactionnelle, maîtrise de l'anglais et renforcement dans l'usage des traitements statistiques) sont autant d'atouts que les diplômés peuvent faire à faire valoir sur le marché de l'emploi.

2. Les liens noués avec des établissements secondaires

Au sein de la filière, une enseignante élue Référent-Lycée est chargée de promouvoir la formation auprès des publics scolaires des établissements du second cycle implantés dans les 5 bassins géographiques de recrutement. Différentes actions et dispositifs sont menés à destination des lycéens :

- Le Dispositif Cap Fac : accueil pendant trois jours consécutifs à l'université de lycéens de classes de Seconde issus de milieux défavorisés : la filière géographie et ses débouchés sont présentés dans le cadre d'ateliers pédagogiques animés par des enseignants-chercheurs, des professionnels et des étudiants.

- Les Mercredis de l'Université, un dispositif destiné à promouvoir la licence de Géographie auprès d'élèves de 1^{ère}.

- Les Journées d'Immersion, un dispositif spécifiquement destiné aux élèves de Terminales, autorise les lycéens à assister aux CM et TD dispensés en 1^{ère} et 2^e année de la Licence de géographie.

L'équipe pédagogique a décidé, dans le cadre de la réforme du baccalauréat, de construire un partenariat renforcé avec les professeurs d'Histoire et de Géographie de classes de Terminale de ces établissements publics. Une première rencontre est programmée le 17 avril 2019 au cours de

laquelle seront définis les modalités de coopération au niveau de l'orientation, des apprentissages, des contenus pédagogiques, des formes de promotion de la formation auprès des lycéens, et de l'accueil de publics spécifiques (étudiants admis en L1 avec le statut de OUI-SI).

Des rencontres ont aussi lieu régulièrement dans l'année universitaire avec des chefs d'établissements des 9 lycées de l'agglomération de Cergy-Pontoise, CPE et conseillers d'Orientation pour promouvoir la Licence de Géographie à l'échelle des territoires.

4. Nature et objectifs des partenariats avec des collectivités territoriales et des EPCI (établissement public de coopération intercommunale),.

Des représentants participent à des jurys d'évaluation du travail d'étudiants ; les sorties de terrain permettent de rencontrer des élus et des responsables administratifs qui leur présentent l'objet et le résultat de leur travail, notamment dans les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Par ailleurs, les établissements publics sont susceptibles d'accueillir des stagiaires.

5. Précision concernant les ateliers

Outre les sorties de terrain, deux enseignements de licence mettent directement les étudiants en prise directe avec les questions d'aménagement. Un enseignement intitulé "Diagnostic territorial " dispensé en L2 (24HTD) invite les étudiants à construire une analyse socio-spatiale à l'échelle locale. Dans ce cadre, ils sont amenés à mener sur des territoires différents des enquêtes et à rencontrer des élus et des acteurs sociaux économiques. L'atelier de L3 en urbanisme qui se déroule tout au long du premier semestre propose aux étudiants une réflexion à partir de situation réelle et de documents d'urbanisme et qui donne lieu à une restitution et à l'évaluation de projets qu'ils sont amenés à défendre.

6. Une ouverture à l'international à développer.

Il y a bien sûr les échanges ERASMUS et l'accueil d'étudiants étrangers dans les formations de licence, mais pour des effectifs assez faibles comme cela a été rappelé. L'ouverture dans la maquette existante va être systématisée dans le projet en cours d'élaboration par un voyage d'étude qui permettra de retenir des terrains d'étude, notamment dans des régions frontalières, permettant de combiner la découverte de territoires étrangers avec la rencontre d'étudiants et d'équipes pédagogiques d'universités étrangères.

7. Le rapport est globalement conforme à la formation. Les annexes répondent à la remarque sur le manque de données.

Licence Histoire :

Le rapport est globalement conforme à la formation. Les annexes répondent à la remarque sur le manque de données notamment en précisant les poursuites connues en master.

Licence Langues étrangères appliquées

Le rapport est globalement conforme à la formation. Les annexes répondent à la remarque sur le manque de données. Ci-dessous, une sélection des éléments pointés spécifiquement dans le rapport.

1) Les effectifs par filière LEA sur la période de l'évaluation sont les suivants :

	L1	L2	L3
Anglais- Allemand	2014 : 50	2014 : 25	2014 : 19
	2018 : 53	2018 : 33	2018 : 15
Anglais-Chinois	2014 : 35	2014 : 25	2014 : 28
	2018 : 33	2018 : 27	2018 : 21
Anglais- Espagnol	2014 : 288	2014 : 91	2014 : 99
	2018 : 285	2018 : 103	2018 : 121
Anglais- Japonais	2014 : 81	2014 : 44	2014 : 41
	2018 : 77	2018 : 38	2018 : 43

2) répartition des enseignements et équipe pédagogique.

Les tableaux « intervenants LEA » et « intervenants parcours » permettent d'apprécier plus finement la diversité professionnelle des enseignants. Ils montrent également la place importante des enseignants-chercheurs et des titulaires dans l'équipe pédagogique. Les parcours professionnalisants et les matières d'application sont les domaines où les professionnels et les non-titulaires interviennent en plus grande proportion.

3) mobilité internationale

Le rapport pointe le fait que seul 20 à 30% des étudiants effectuent leur stage obligatoire à l'étranger et propose de le rendre obligatoire. En LEA, cela serait pertinent mais se heurte à des contraintes économiques fortes : le coût pour les étudiants et les familles est important car les stages ne sont que rarement rémunérés. En outre, des agences de placement exigent des frais autour de 500 euros pour accéder à leurs offres. La durée du stage et sa place dans les maquettes (actuellement, en fin de L2) ont vocation à être repensées dans le prochain contrat de site.

Licence professionnelle Métiers des arts culinaires et des arts de la table

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux interrogations sur le pilotage de la formation.

Pour ce qui est du conseil de perfectionnement :

Nous organisons chaque année un conseil de perfectionnement au niveau de la mention du diplôme.

Pour l'année 2019 : il sera composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique, les conseillers professionnels du CFA SACEF, l'équipe administrative (secrétaire pédagogique, direction administrative de l'UFR), un représentant de nos partenaires académiques, quelques professionnels et un ancien étudiant de la licence Macat. Il aura pour mission d'émettre des suggestions pour ajuster l'ensemble des référentiels et des modalités d'évaluations de chacun des parcours qui seront votés ensuite au conseil de l'UFR puis au CVU de l'université.

Pour ce qui concerne l'organisation du pilotage de la formation :

Sébastien Le Tacon, le responsable de la licence Métiers des arts culinaires et des arts de la table manage l'ensemble des responsables des 5 parcours et du personnel administratif avec une réunion hebdomadaire. Il gère les relations avec les partenaires académiques (écoles hôtelières, d'arts, universités étrangères, et le CFA), contrôle la gestion des coûts (personnel, loyers, dépenses pédagogiques). Il est président du jury et contrôle l'ensemble des évaluations continues et évaluations terminales avec les responsables de parcours. Les responsables de parcours 1,2,3,4,5 sélectionnent les étudiants (apprentis et en formation initiale), et les suivent durant tout le long de l'année universitaire toujours en collaboration avec les conseill(e)rs professionnels du CFA, gèrent les emplois du temps avec la secrétaire pédagogique, et accompagnent les enseignants titulaires et vacataires. Une réunion mensuelle est organisée avec les responsables de parcours en apprentissage, la/le conseiller du CFA et les apprentis sur le suivi de la formation du temps école et du temps entreprise. Pour les suivis en entreprise nous privilégions les visites faites si possible par le responsable du parcours et le/la conseiller professionnel(e).

Pour ce qui concerne l'utilisation des outils numériques et de nouvelles technologies

Je n'ai pas été assez loin dans l'explication de l'utilisation des outils numériques dans la formation :

- L'ensemble des enseignants mettent leurs cours « élèves » sur notre plateforme numérique
- Les emplois du temps sont mis en ligne également sur notre plateforme numérique avec lecture sur smartphone.
- Utilisation de tableau interactif dans les salles de travaux pratiques pour les cours en ateliers (création de fiches techniques, démonstrations culinaires sous forme de vidéos...)
- Tous les étudiants ont accès gratuitement à des cours d'anglais en ligne pour compléter les heures de cours devant enseignant.
- Utilisations de logiciels professionnels (commandes, facturation) pour le parcours restauration, et gestion des fournisseurs pour le parcours Traiteur.
- Un groupe d'étudiants dans le cadre de leur projets tutorés gèrent les réseaux sociaux de la licence :

Il existe un groupe facebook/Twitter pour chaque parcours qui poste les créations et événements de chaque parcours (TP des restaurants, TP des traiteurs, Workshop), un groupe qui réalise des vidéos courtes ou longues sur des producteurs, des professionnels ou la formation. Elles sont publiées et disponibles sur Youtube. Un autre groupe est en charge de l'actualisation du site internet du pôle de gastronomie. Ces travaux se rapprochent à ceux des community managers embauchés dans les restaurants. L'ensemble de ces travaux sont visibles sur notre site internet : pole-gastronomie.fr

Un autre groupe d'étudiant travaille sur la création d'un livre numérique de recettes internationales qui sera disponible pour toutes nos formations (Vietnam, Mexique et Ile Maurice). Prise de photos culinaires, recadrage de l'image numérique sur logiciel adapté)

Dans le cadre de la rénovation de notre maquette, nous allons ajouter plus d'heures sur l'utilisation des réseaux sociaux dans les métiers de la gastronomie avec une UE s'intitulant « Communication digitale et langues ». Nous prévoyons également des cours de mise à niveau ou de rattrapage pour des logiciels de base comme Word, Excel et Power point.

Pour ce qui concerne les métiers sur lesquels les étudiants peuvent postuler à la sortie de leur licence professionnelle, ils ne sont pas pour nous d'un niveau master.

Sur les 85 étudiants sortant il se dirigent plutôt vers des postes de managers opérationnels en production, service et commercialisation, technico commerciaux, designer culinaire suivant le type d'établissement (gastronomique, à thème, bistronomique, rapide, collective, traiteur. A la suite de leur apprentissage certains montent vite en hiérarchie et les établissements de restauration peuvent leurs proposer des postes d'assitant food and beverage, ou d'assistant directeur de restaurant.

Pour les deux ou trois étudiants apprentis qui poursuivent leurs études en master, généralement ils sont apprentis en licence pro en tant qu'assistant d'un directeur d'une unité de restauration, et quand ils postulent en master, l'entreprise leur propose des postes en assistant directeur régional (responsabilité de plusieurs sites)

Licence professionnelle Métiers du commerce international

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. Il ne manquait que les annexes réalisées au niveau du pilotage établis dont la transmission des annexes permet de répondre à certaines interrogations sur le manque de données.

Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs

La présence d'un enseignant-chercheur ne semble pas indispensable pour ce type de formation. Ce poste est largement compensé par la présence des professionnels apportant les contributions et les outils les plus développés dans le monde professionnel. C'est ce qui semble prioritaire à ce stade de la formation.

Master Études européennes et internationales

Le rapport est globalement conforme à la formation. Les annexes devraient permettre de répondre aux remarques sur le manque de données.

Master Géographie, aménagement, environnement et développement

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux interrogations sur les données quantitatives.

« Malgré des références dans le dossier, celui-ci ne présente pas de résultats quantitatifs suffisamment développés sur les taux de réussite et d'insertion professionnelle pour évaluer de manière pertinente cet aspect. » Tous parcours confondus, concernant les diplômés des années 2012 à 2017, la part moyenne d'emploi stable 6 mois après l'obtention de leur diplôme est de 82% avec 86% de cadres, 97% d'emplois à temps plein et un taux d'insertion professionnelle de 91%. Des données très détaillées avaient été transmises à ce propos par les responsables de la formation suivant la procédure prévue par l'établissement, qui n'a pas été en mesure de les communiquer aux évaluateurs. Par ailleurs, la toute dernière enquête ministérielle d'insertion professionnelle (2017-

2018) montre que la mention GAED, agrégée avec le master Histoire de l'Université, dispose du meilleur taux de France pour les diplômés de 2015 à 30 mois concernant les masters de géographie et d'histoire, atteignant 97%.

Master Histoire, civilisations, patrimoine

p. 43 : « Les taux de poursuite d'études en doctorat, à court terme notamment, sont en revanche faibles, voire nuls, et en nette baisse depuis 2013. »

Des poursuites d'études en doctorat ont lieu malgré le nombre peu élevé des contrats doctoraux et le faible nombre d'enseignants-chercheurs (EC) habilités à diriger des recherches (HDR) au sein du département d'histoire (3 EC HDR en histoire contemporaine, 1 en histoire moderne et 1 en histoire médiévale). De 2013 à 2018, 7 diplômés du Master HCP se sont inscrits en doctorat, non pas directement après leur M2 mais après une ou plusieurs années de césure (préparation et réussite aux concours de l'enseignement, notamment).

Master Journalisme

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux interrogations sur le manque de données tangibles évoqué dans les recommandations.

Master Langues et commerce international

Les annexes manquantes dans le dossier initial ont bien été réalisées par les responsables de formation mais n'ont pas été transmises par l'établissement.

1- L'adossement à la recherche est assuré par l'appartenance de dix enseignants-chercheurs intervenant dans le master sur leurs aires culturelles respectives. La plupart sont membres de l'axe politique d'AGORA.

2- Le taux d'insertion est plutôt très bon, comme les évaluateurs le confirment eux-mêmes et comme le montre l'enquête menée par l'Observatoire qui interroge les diplômés. Au moment de la soutenance des rapports de stage, nous avons un taux d'insertion d'environ 50% en CDI, CDD ou Interim selon les années. Au moment de la remise des diplômes (3 mois plus tard), lorsque les étudiants sont de nouveau interrogés sur leur situation, on constate que ce taux passe à plus 80% en activité professionnelle, dont les deux tiers en CDI, soit dans l'entreprise ou le stage/apprentissage a été effectué, soit dans une autre entreprise). L'affirmation du rapport HCERES selon laquelle "l'enquête qualitative du directeur des études au moment de la remise des diplômes en mars constate un taux d'insertion inférieur et instable à six mois (36% à 55%) pour les années 2015/16 et 2016/17" est erronée, il y a visiblement une confusion avec le taux constaté au moment de la soutenance des rapports de stage 3 à 4 mois plus tôt (novembre/décembre).

3. Le recrutement des apprentis est fait en étroite concertation avec le CFA. Pour le recrutement en M1, le recrutement se fait sur dossier (comme pour les étudiants en formation initiale), une attention particulière est accordée à la lettre de motivation en vue de la recherche d'un poste d'apprentissage.

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles par le jury d'admission et qui souhaitent faire la formation en alternance doivent suivre obligatoirement plusieurs journées d'information sur l'alternance (statut juridique, obligations et droits de l'apprenti, etc.) et de formation (préparation aux entretiens de recrutement organisés par les entreprises). Ces journées sont organisées par le CFA fin juin/début juillet permettant ainsi aux étudiants de commencer leurs recherches d'une entreprise formatrice dans de bonnes conditions s'ils n'ont pas encore trouvé d'entreprise. Pour l'admissions des étudiants M2, il n'y a plus de procédures spécifiques, car rares sont les étudiants qui candidatent pour le seul M1 (à l'exception des étudiants de l'IEP de SGL). La très grande majorité des étudiants M1 ayant validé leur première année à Cergy reste à l'UCP. Ils sont admis d'office en M2.

4. Le degré d'ouverture internationale du master est garanti pour les 4 options possibles. Le fait d'avoir effectué un séjour significatif à l'étranger en licence (ERASMUS, stage, au pair, autres) est un critère de recrutement pour l'admission au M1 quelle que soit l'option choisie. Par ailleurs un séjour de trois semaines au Vietnam est organisé tous les ans pour les apprentis avec pour objectif la mise en relation d'affaires entre entreprises françaises et entreprises vietnamiennes. Tous les étudiants sont encouragés à effectuer un stage facultatif à l'étranger entre le M1 et le M2 (selon les années 3 à 5 le font effectivement). Les étudiants sont fortement encouragés à effectuer leur stage obligatoire en M2 à l'étranger (pour les étudiants en formation initiale). La possibilité d'effectuer un stage à l'étranger ne dépend cependant pas seulement de la bonne volonté des étudiants du M2. Entre 2009 et 2016 (et encore actuellement) les possibilités d'effectuer des stages valorisants et en adéquation avec les objectifs de la formation) en Espagne (pour les étudiants de l'option "marchés anglo-saxons, ibériques et latino-américains) se sont fortement réduites en raison de la crise économique qui a frappé l'Espagne. Avant 2009, entre 5 et 10 étudiants étaient partis par promotion en M2 en Espagne pour effectuer le stage obligatoire de 6 mois. L'offre des stages en Chine et au Japon est de qualité très contrastée et les étudiants préfèrent valider leur M2 dans de bonnes conditions en France dans des entreprises en relations avec les deux pays sus-mentionnés. L'expérience montre d'ailleurs que leurs chances d'une insertion professionnelle au sein de l'entreprise du stage sont réelles, ce qui n'est que très rarement le cas pour un stage effectué en Chine ou en Japon. Or, l'objectif du master est aussi de permettre une insertion professionnelle à l'issue de la formation.

5. La place des langues étrangères dans la formation du master est clairement identifiable et très valorisée. Plus de 50% de la totalité de l'offre des enseignements sont dispensés en langues étrangères. Les affirmations du rapport HCERES sur le manque de visibilité de la place des langues étrangères sont de ce point de vue difficilement compréhensibles. Un cours de communication interculturelle mis en place à la rentrée 2018-2019 est fait en langue anglaise. Par ailleurs les cours Option germanique sur les entreprises allemandes à l'international sont faits en langue anglaise. Seuls les cours techniques de CI sont faits en langue française.

Enfin l'objectif principal de la formation est d'accueillir des étudiants au départ linguistes pour leur donner une véritable compétence en CI. Les séjours Erasmus n'entrent pas pour cette raison dans les objectifs du master.

Master Lettres

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes réalisées en central devrait permettre de répondre à certaines interrogations sur le devenir des étudiants.

Master Management et commerce international

Les rapporteurs ont souligné ne pas avoir pu donner un avis approfondi suite à l'absence de certaines données attendues. La transmission des annexes devrait permettre de répondre à ces interrogations. Dans nos observations, il sera précisé les points que nous pouvons éclairer.

Master Métiers du livre et de l'édition

La durée des cours est de 18h (détail non présent dans le dossier).

- L'équipe veille à la parité des cours dans le domaine de l'édition et de la communication sur chaque semestre. Le volet communication est très important pour la formation et la distingue des autres masters du domaine. Un PAST en communication fait partie de la formation, aux côtés d'un PAST en édition. Les diplômés intègrent de postes en communication et des postes en édition (l'enquête réalisée comprend une question en ce sens). Loin d'être seulement un affichage, c'est une préoccupation de l'équipe enseignante et une marque distinctive du master Ingénierie éditoriale et communication.



François Germinet
Président de l'université de Cergy-Pontoise

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

